Vol. 18 No. 45 Edmonton, mercredi le 23 janvier 1985 20 pages 0.50

AU SOMMAIRE:

D'après une enquête effectuée par LE FRANCO à Edmonton

par Yves Lavertu

EDMONTON - Une série d'entrevues effectuées par l'hebdomadaire LE FRANCO entre le 11 et le 17 janvier 1985 vient de révéler ce qui semble être à première vue une situation de discrimination pour les francophones d'Edmonton.

La découverte a trait à la façon dont la Commission des écoles catholiques d'Edmonton aborde le coût du transport d'un élève selon qu'il aille à l'école francophone Maurice Lavallée ou que celui-ci fréquente une institution dite "régulière" de la Commission.

Ainsi, bien que la politique de la Commission sur le transport oblige de façon générale les parents à participer financièrement avec elle au transport de leurs enfants, il existe quelques exceptions où le parent n'a pas à débourser pour le transport de ces derniers. Paradoxalement, ces exceptions présentent des caractéristiques similaires à la situation des enfants francophones fréquentant l'école Maurice Lavallée mais qui ne sont pourtant pas éligibles à la gratuité dans ce domaine.



Deux poids, deux mesures

Le secrétaire-trésorier de la Commission des écoles catholiques d'Edmonton, M. Joe Walsh reconnait qu'effectivement les parents, désireux d'envoyer leur enfant à l'école catholique n'ont pas à défrayer les coûts du transport si la Commission n'offre pas le service d'une institution scolaire catholique près de chez eux.

Interrogé sur les raisons qui motivent la Commission à "faire payer" le transport d'un étudiant lorsque le "service d'une école catholique francophone" est inexistant dans sa région immédiate, M. Walsh a semblé plutôt évasif. Celui-ci invoque des motifs de choix qui se présentent à l'étudiant francophone alors que selon ce dernier, il n'existerait aucun choix pour l'étudiant dont la région serait dépourvue d'écoles catholiques.

Selon Mme Gloria Patraschuk, employée au département du transport de la Commission, certains critères sont prévus afin de décourager un parent d'envoyer son enfant à une école catholique loin de chez lui s'il existe une institution de même type à proximité. C'est pourquoi, selon cette dernière, la gratuité au niveau du transport scolaire ne s'applique qu'à quelques exceptions dont celle de l'inexistance de choix.

Joe Walsh estime de plus que la présence d'une école publique dans une région dépourvue d'écoles catholiques ne constitue pas une choix pour l'enfant s'il est "légalement" catholique puisque selon M. Walsh, l'enfant "a droit" à un établissement scolaire confessionnel.

A la question de savoir si "légalement" un francophone pouvait revendiquer la gratuité du transport pour un service (école Maurice Lavallée) auquel il aurait droit selon la Constitution canadienne et qui ne serait pas disponible dans sa région, M. Walsh a été avare de commentaires.

Particulièrement intéressé au dossier, l'avocat d'Edmonton, M. Laurent Carr a qualifié cette situation de "clairement discriminatoire". Celui-ci a mis le cas en parallèle avec la récente décision juridique de la Cour d'Appel du Manitoba qui a statué sur le fait qu'il existait discrimination si une commission scolaire exigerait pour un parent francophone un tarif supérieur à celui des parents anglophones pour le transport de son enfant à l'école francophone.

Les perspectives de solution

A l'heure actuelle, deux tendances semblent pouvoir être identifiées afin de remédier au problème. La première position exprimée

Voir école page 2

Casinos à Calgary

Deux casinos: deux succès!

par Jean Paul Perras

1984 s'est terminé en beauté et dans la prospérité pour deux de nos groupes: l'ACFA régionale de Calgary et Voix des Rocheuses.

L'ACFA - régionale de Calgary

"Le casino de l'ACFA a rapporté près de 23,000$," annonçait récemment Michel Cloutier, président de l'organisme, lors d'une soirée où il présenta quatre chèques aux associations suivantes; Comité Franco-Jeunesse (1,133$); Comité des parents de l'école Saint Antoine (1,133$); Société de théâtre de Calgary (566$); Société littéraire francophone de l'Alberta (566$). "Nous sommes heureux de partager avec vous", ajoutait-il en remerciant chaleureusement tous les volontaires qui avaient contribué à ce succès et qu'on avait convoqués pour l'occasion.

Denise Ouellette, Jean Voyer et Yvon Desgranges acceptèrent ces dons généreux respectivement au nom des trois premiers mouvements. Le mauvais état de la chaussée avait empêché le représentant de la Société littéraire de se rendre.

La cérémonie fut suivie d'un buffet-réveillon bien de circonstance.



M. Michel Cloutier, président de l'ACFA régionale de Calgary, remet un chèque à M. Yvon DesGranges de la Société de Théâtre de Calgary.

Voix des Rocheuses

Le casino des Voix des Rocheuses est celui qui a remporté la palme: plus de 28,000$. Ce groupe l'avait bien mérité. J'observe ces troubadours modernes depuis quelque temps et à chaque fois que je cherche à faire le point à leur sujet, un seul jugement s'impose: "Quel merveilleux exemple à suivre!"

Sans bruit, sourire aux lèvres, ces femmes et ces hommes sèment la joie et la beauté à travers notre communauté. La discipline qu'ils s'imposent pour ce faire ne se dément jamais et ils ne cessent de donner l'exemple de l'excellence.

Bravo! Nous sommes fiers de vous et vous aimons à travers vos chansons.

La pensée de la semaine

Tout homme peut être poète,
s'il écrit avec son coeur.

Le Franco régional

Ecole francophone

suite de la page 1

par le commissaire scolaire M. Philippe Gibeau viserait à établir la gratuité du transport pour les élèves fréquentant l'école francophone d'Edmonton. M. Gibeau estime qu'il est temps de passer d'une conception où l'école francohone est perçue comme un privilège à celle d'une école vue comme un droit.

Selon le commissaire, l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés fixe ce droit. L'application de celui-ci pourrait alors résulter dans la gratuité du transport pour ces écoliers.

Il devient donc possible de croire que des parents d'élèves de l'école Maurice Lavallée pourraient obtenir, en vertu du droit que leur confère l'article 23, la gratuité au niveau du transport si ces derniers demeurent, par rapport à cette institution, à l'extérieur d'une certaine limite territoriale fixée par la Commission scolaire.

Philippe Gibeau considère que le financement de ces coûts supplémentaires pour la Commission pourrait être puisé à même certains octrois du gouvernement fédéral. Présentement ces fonds qui ont fait l'objet d'une entente fédérale-povinciale sont répartis par la Commission scolaire dans différents secteurs afin d'aider à défrayer les coûts supplémentaires qu'occasionnent l'enseignement de la langue seconde et de la langue de la minorité.

Si rien n'a été changé depuis le moment de mettre sous presse, une rencontre à huit clos devait réunir lundi le 21 janvier dernier les commissaires catholiques d'Edmonton afin de donner un coup d'envoi à l'examen des possibilités dans ce dossier.

La deuxième position représentée par la présidente de l'association des commissaires albertains pour l'éducation bilingue englobe la première mais se veut plus large. Mme Alice Gagné qui est également commissaire au Conseil scolaire catholique d'Edmonton juge en effet très dispendieux le coûts de toutes parts entraînés par l'enseignement du français.

Celle-ci ainsi que les quelque 50 commissaires qu'elle représentent veulent demander au gouvernement provincial qu'il défraie en totalité ou presque les coûts encourus pour le transport des étudiants se rendant dans une école d'immersion ou une école francophone.

On invoque pour justifier cette demande le fait que ces écoles sont un droit, en vertu de la Charte canadienne des droits et libertés. Le droit, selon l'association s'appliquerait donc sans distinction aux programmes d'immersion et aux programmes francophones.

L'Exécutif de l'association va donc se charger du dossier, selon Mme Gagné. Des rencontres devront, estime-t-elle êtres prévues prochainement avec des représentants du ministère albertain de l'Education.

Alice Gagné reconnait cependant que des commissaires anglophones étrangers à l'association pourraient être "réticents" face à une telle démarche. "Ils ont peu, selon elle, que les francophones en demandent trop".

Un dossier connu

A la direction de l'école Maurice Lavallée, on semblait au courant du dossier. Les responsables se disent optimistes quant aux perspectives de règlement du problème. Le directeur de l'école, M. Léo Turcotte croit en effet que la Commision des écoles catholiques d'Edmonton réalise maintenant qu'il existe peut-être certaines "irrégularités" à ce niveau.

M. Turcotte croit par ailleurs que la Commission va réviser sa politique à ce sujet afin de l'appliquer dès la prochaine année scolaire. A ce qu'il en sait, le transport des francophones à l'école Maurice Lavallée pourrait alors devenir gratuit pour les enfants résidant à l'extérieur d'une certaine limite territoriale.

Même son de cloche du côté de la Société des parents francophones pour l'école Maurice Lavallée. La présidente de la Société, Mme Claudette Roy "a eu vent" qu'une politique est en gestation à ce sujet à l'intérieur du Conseil scolaire catholique d'Edmonton.

Dans les dédales financiers

La question du financement, c'est-à-dire le "manque à gagner" que provoquerait une gratuité quelle qu'elle soit pourait cependant précipiter les commissaires dans une certaine controverse.

Les explications d'un employé du ministère de l'Education, bien au fait des sources de financement pour l'enseignement du français en Alberta démontrent d'ailleurs que le dossier est fort complexe. D'une part, explique Denis Tardif, il existe des octrois provinciaux actuellement versés aux commissions scolaires albertaines pour le transport des écoliers. Cependant, le fait que les commissions scolaires aient chacune leur propre politique au sujet de l'administration et du transport empêche de présumer selon M. Tardif que certains fonds venant quant à eux des sources fédérales seront employés pour combler les nouveaux coûts supplémentaires dans ce secteur.

Deni Lorieau, agent de développement communautaire au Secrétariat d'Etat à Edmonton indique d'ailleurs que l'éducation étant un champ de juridiction provinciale, "ce que la commission scolaire fait avec cet argent est très difficilement vérifiable, du moins par le Secrétariat d'Etat".

Face à l'utilisation des sources financières, Richard Laplante de l'Administration de la Commission des écoles catholiques d'Edmonton spécifie selon lui où pourrait se produire une certaine partialité au détriment des francophones. Celle-ci pourrait plutôt se faire dans la façon de répartir l'argent afin d'assurer le fonctionnement des services (secrétariat, etc) aux francophones au sein de la Commission.

Une situation unique

Mais comme le démontre Mme Marie Morse, consultante pour les programmes de français, langue seconde à la Commission des écoles catholiques de Calgary, il existe des différences appréciables entre les politiques de transport de cette Commission et celle de son homologue à Edmonton.

Ainsi, selon cette dernière, d'une façon générale à Calgary, les parents dont les enfants sont inscrits à cette Commission ne paient pas pour le transport de ceux-ci. Cependant, ajoute-t-elle, si un enfant veut par exemple aller à une école d'immersion loin de chez lui alors qu'il en existe une près d'où il habite, ce sont ses parents qui doivent pourvoir par leurs propres moyens au transport de celui-ci.

Etant donné, précise Mme Morse qu'il n'existe à l'intérieur de cette Commission et d'ailleurs dans toute la ville qu'une école francophone (école Saint-Antoine), le problème ne se pose pas. Les parents y ont droit, selon elle, et ne paient donc pas pour le transport de leurs enfants. Mme Morse s'est d'ailleurs dite surprise de constater lors d'une récentre rencontre avec l'ensemble de ses confrères albertains que des différences importantes dissociaient les commissions sur ce point.

Une précision d'une employée du département de transport de la Commission des écoles catholiques de Calgary vient cependant dévoiler la fragilité des bases d'une telle politique. D'une part, explique Mme Del Gray, la gratuité du transport ne s'appliquant qu'au cycle élémentaire, aucun problème ne se pose pour l'école francophone de Calgary. Par contre, si cette dernière devait connaître une extension au niveau du cycle secondaire, le problème pourrait alors se poser à nouveau. En effet, les parents dont les enfants sont dans cette catégorie doivent participer financièrement avec la Commission au transport de ceux-ci. Devant une telle situation, on pourrait alors véritablement éprouver si l'école francophone Saint-Antoine est réellement considérée comme un droit.

Le Franco régional

Carnet d'un chercheur I.

"Plamondon, un village qui ne veut pas mourir"

par Réal Girard
Recherchiste pour Héritage Franco-Albertain
St-Paul, Alta.

Le 19 septembre dernier, je quittais les bureaux d'Héritage Franco-Albertain, situé au 2e étage du Centre Culturel de St-Paul, pour me rendre à Plamondon afin d'y entreprendre des recherches sur "les rites de passage", les "fêtes religieuses" ainsi que la "médecine et la météo populaire" chez les pionniers canadiens-français de cette région. Après quelques heures de route, en passant par St-Vincent, Thérien et Rich Lake, je descendais à l'Hôtel Pélican, l'unique hôtel de Plamondon.

Je me rappelais vaguement d'être venu à cet endroit en 1964, pour y chercher mon frère Jean-Claude qui revenait de travailler à Fort McMurray. Mais j'avais depuis souvent entendu parler de Plamondon comme d'un endroit "spécial", surtout par mon père Fernando qui y venait régulièrement vers les années '65. pour convaincre cette population française de son pouvoir économique dans le mouvement coopératif CARDA.

C'est donc dans une chambre d'hôtel, situé juste au dessus d'une taverne populaire un peu bruyante, que je commençai mes recherches sur l'héritage francophone dans cette région d'Amérique, habitée depuis toujours par les nations Cris et Montagnaises, explorée par l'homme blanc dès les 1772, ouverte aux missions des Oblats en 1846, et enfin, colonisée par un groupe de franco-américains en 1908.

J'ai d'abord constaté que la population de Plamondon avait une grande fierté et un sens très développé de son histoire. Une descendante de la célèbre famille métisse Ladouceur, Laura Wilkinson, conserve un intérêt particulier dans la généalogie de sa famille établie près de la mission du Lac la Biche dès 1850 pour faire le commerce de la fourrure. Quand vous passerez par Plamondon, n'hésitez pas d'arrêter à la bibliothèque communautaire de l'école et de fouiller dans les vieux livres ayant appartenu à la Mission: vous y verrez des collections de revues française datant de 1800 à 1900 (::Le Rosier de Marie", "L'Ouvrier", "Veillées des Chaumières") ainsi que plusieurs manuscrits et livres en langue Cri et Montagnaise, composés par le père Legoff.

Mme Emilie Chévigny, directrice de la bibliothèque, a commencé depuis plusieurs années, une collection historique de photos et documents concernant la période de colonisation de 1908, classés en fichier par **sujets** et par **familles.** Plusieurs recherches individuelles et collectives en histoire et en généalogie ont résulté en des publications intéressantes et désormais indispensables à toute recherche sur l'histoire de l'Alberta. Parmi ceux-ci, je voudrais mentionner Dellamen (Plamondon Chévigny) Proulx, qui à l'âge de 12 ans, en 1910, fut la première institutrice de Plamondonville, et qui publiait en 1958, un premier historique de Plamondon pour son jubilé d'or. Il y a aussi Mme Zéa Piquete, fille aînée de Dellamen, qui a collaboré à une publication plus récente sur la famille de Joseph et Mathilda Plamondon, fondateurs de Plamondon. Et je veux aussi souligner les recherches passionnantes en généalogie auxquelles se livre M. Arthur Girard, principal de l'école, qui compte plusieurs publications, dont "Chronological, Genealogical, Historical Calendar of Plamondon, Alberta, (1973) et "Ancestry of Early Settlers in Alberta" (1983).

Les archives paroissiales conservées au presbytère de Plamondon sont aussi une source de documents historiques importants: elles comportent plusieurs cahiers d'annonces, de recettes et dépenses, de prônes de basses et grand-messes, de notes d'assemblées, à partir des années 1917.

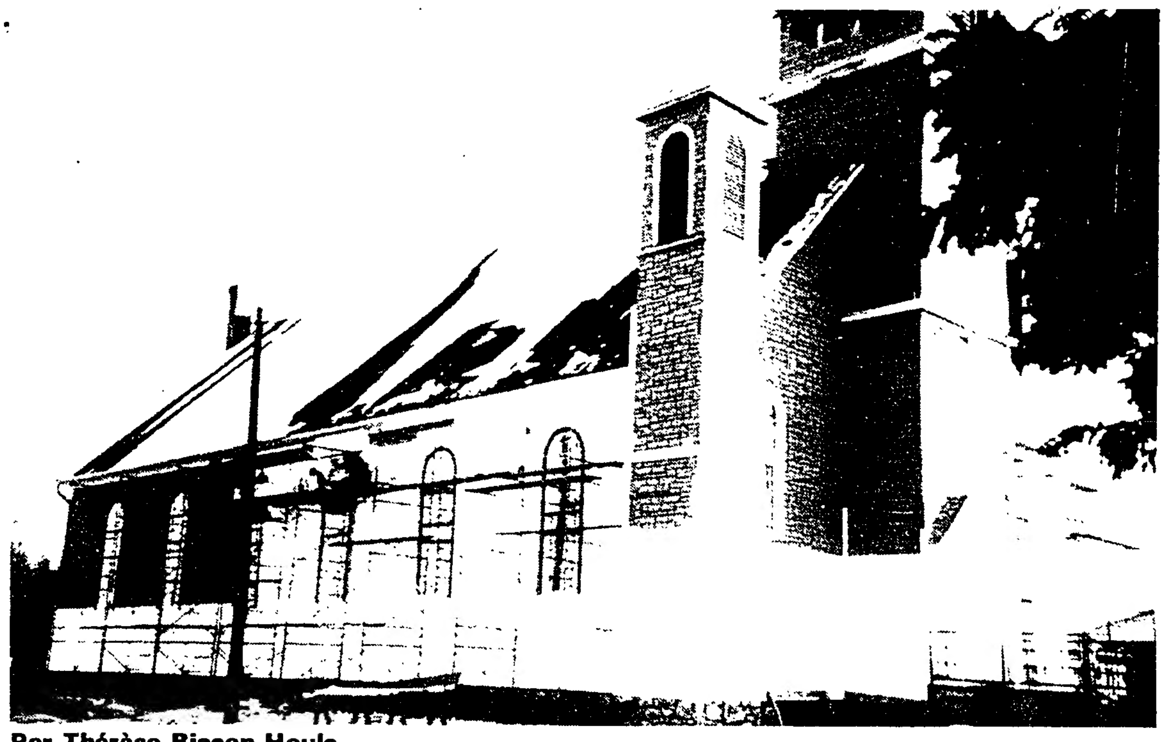
Mais j'avais aussi la tâche de mener mes enquêtes auprès des gens, ce qui m'a fait parcourir un peu la région d'Athabasca, Wandering River, Mission Lac la Biche et Lac la Biche même. J'ai rencontré plusieurs personnes d'âges variés, qui m'ont accueilli avec beaucoup d'égards et de gentillesses. En plus de ceux que j'ai déjà cité, je voudrais mentionner M. Arthur Gingras, M. et Mme Noé St-Jean, Mmes Sylvia Dubé, Odina Côté, Girard; M. et Mme Emile et Gladys Plamondon, Sr. Lavina Duperron, M. set Mme Aristide et Zéa Germain, Mlle Angélina Boulanger, Mme Mercredi, M. Modeste Ladouceur, Alphonse Langevin, M. et Mme Ulric Ménard; de même que Marcel, Urbain et Ashley Plamondon, Allen Ladouceur, Clifton St-Jean, Dolphis Powder, Mme Florence Ladouceur, Patrick Scovill, l'abbé Sicotte, Mme Thérèse Houle, Mme Claudette Dubé et Maryline du Carrefour et M. et Mme Robert Piquette, président de l'ACFA régionale de Plamondon.

Je suis reparti de ce beau village franco-albertain, avec environ 25 heures d'interview et d'enregistrement vidéo qui s'ajouteront bientôt à une collection d'une dizaine d'heures d'interviews (principalement du chant, de la musique folklorique et des légendes) effectués lors d'une recherche précédente par Raymonde Ménard, toujours par l'initiative d'Héritage Franco-Albertain.

Je ne pourrai plus oublier ce "village qui ne veut pas mourir", pour employer l'expression de M. Albert Plamondon. Je ne pourrai plus oublier non plus, ces belles chansons françaises que chantent encore aujourd'hui Edgar et Françoise Ladouceur, Métis francophones de la Mission Lac la Biche, ces lointains enfants des coureurs des bois, frères et soeurs oubliés, vivant dans l'irréalité historique de l'héritage franco-albertain.

A Plamondon:

Un héritage religieux restauré



Par Thérèse Bisson Houle

Pour la troisième fois, en près de 60 ans, l'église de Saint-Isidore de Plamondon s'habille tout en neuf.

Le curé Sicotte avait dit en chaire en juillet dernier: "Cette église est votre église, si vous désirez qu'elle reste debout et qu'elle fasse partie de votre héritage religieux, à vous d'y voir!"

Grâce à la générosité des paroissiens, des paroissiennes et de leurs nombreux amis un montant de $15,669. fut ramassé lors d'une quête spéciale afin d'aider à la réalisation du projet de rénovation de l'église.

La fondation de pierres de champs a été complètement refaite, pierre par pierre; des doubles fenêtres ont été posées aux 15 fenêtres de l'église; une porte en cas de feu a été ouverte du côté sud de l'église et une rampe d'accès pour handicapés a été construite conduisant à cette porte. Présentement les ouvriers sont à achever le revêtement de l'église, lui redonnant son aspect ancien avec ces "planches" de vinyl blanches.

Un projet du gouvernement "Canada au travail" a payé le salaire des 6 ouvriers qui finiront à la fin de janvier après une extension de 4 semaines pour 4 ouvriers; travail fini ou pas.

Il reste encore à faire, la pose des dalles au toit de l'église, l'isolation de la fournaise dans la cave de l'église et d'autres réparations nécessaires à l'intérieur de l'église à la tour centrale, le clocher.

Le projet aura coûté $30,000. en matériels pour réparation plus le salaire des ouvriers qui aura été payé par le gouvernement canadien.

Editorial

Dossier éducation:

Par Paul Denis

Le gouvernement provincial se prépare à accorder le moins possible aux francophones

En traversant le document "Partners in Education", que le gouvernement a émis tout récemment dans le but de stimuler la discussion autour des changements à apporter à la loi scolaire de l'Alberta, il n'est pas difficile d'imaginer la stratégie du gouvernement actuel.

Tout simplement, il s'agit de limiter la discussion à l'interprétation la plus étroite de ce que l'article 23 de la Charte des droits et libertés accorde aux francophones en terme d'éducation française.

Ce document, préparé par un comité spécial, traite des principes qui sont à la base même de l'éducation et plus spécifiquement traite des rôles que doivent jouer tous les intervenants dans le domaine de l'éducation, c'est-à-dire la province, les commissions scolaires, les étudiants, les parents, les administrateurs et les professeurs.

Mais à part cette petite déclaration qui fait un seul paragraphe pour dire que les Commissions scolaires doivent adhérer à l'article 23 de la Charte, il n'y a rien d'avant-gardiste au sujet de l'éducation pour francophones.

Même la fameuse clause "... là où le nombre le justifie" est laissée aux commissions scolaires à interpréter. Et le comité n'a pas manqué de stipuler très clairement que les programmes d'immersion pourraient être logés ensembles avec les programmes francophones dans une même école.

Dans la section intitulée "Le Rôle des parents" le comité dit bien qu'il appartient aux parents de choisir une éducation pour leurs enfants, mais du même souffle assujettit ce droit au rôle que joue la province pour établir et maintenir les normes de l'éducation et au rôle des commissions scolaires pour la livraison des services éducationnels. Le droit des parents existent donc seulement en autant qu'il ne dérange pas le système.

Nulle part parle-t-on d'accorder aux francophones le droit de gérer leurs propres écoles. On ne parle même pas de la possibilité pour les parents francophones de jouer un rôle plus important que celui de siéger à un comité consultatif, dont le mandat perpétuel est celui de faire et de refaire des recommandations qui ne sont prises au sérieux que quand elles ne dérangent pas le système.

A un seul endroit avec une seule phrase le comité mentionne que l'idée d'une "troisième alternative" puisse exister soit un troisième système scolaire. Nous avons maintenant le système des écoles publiques et le système des écoles catholiques. Pourquoi pas en ajouter un troisième système pour répondre aux besoins des familles qui sont en marge des deux premiers systèmes.

Les francophones pourraient alors faire appel à ce troisième système et former une commission scolaire francophone pour toute la province ou pour former plus d'une commission scolaire placées ici et là dans la province selon les besoins des francophones.

En relisant ce document "Partners in Education" on s'apperçoit davantage que le "partnership" n'est pas à forces égales. Les contrôle des écoles se trouvent au niveau de la commission scolaire et rien ne changera cet état de chose.

La meilleure solution à la question du contrôle des écoles francophones c'est la création d'une ou de plus d'une commission scolaire francophone. Faute de quoi les francophones n'auront qu'un contrôle partiel, si même on peut parler de contrôle, de leurs écoles francophones.

Lettres ouvertes

A Calgary:

La soirée à l'école St-Antoine a été un succès, malgré tout!

Par cette petite lettre ouverte je tiens à faire 3 choses: Remercier, m'excuser et expliquer.

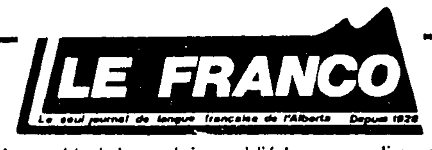
En premier lieu j'aimerais remercier toutes les personnes qui ont pris part à la fête de Noël du 20 décembre à l'école St-Antoine. Ce fut un succès. Je remercie les élèves, les professeurs, les parents qui y sont venus et le comité social qui a organisé le souper. En dernier j'aimerais dire un plus gros merci à M. Bissonnette de m'avoir laisser la chance de faire quelque chose que j'aime ainsi que mon fils: les 3 petits "sketchs" que nous avons faits, ainsi que le "Brake dancing" qui ont amené de la variété à notre soirée.

En même temps je m'excuse parce que M. Bissonnette m'a expliqué qu'en intégrant ces 4 pièces dans la soirée, cela pourrait trainer en longueur. Effectivement plusieurs personnes m'ont mentionné qu'il ou qu'elle avait trouvé cela long.

Mais quand j'ai expliqué à M. Bissonnette que c'était en préparation pour une fête pour les francophones de Calgary l'été prochain, il a inséré ces 4 numéros au programme et je lui en suis très reconnaissant. Le comité social rêve de faire une fête française. Ceci rejoint un sentiment que j'ai moi-même d'organiser une fête où l'on peut se faire connaître, comme français et entre français peut-être par la participation d'artistes en herbe, ou juste pour le plaisir de faire une soirée amateur. Qui sait peut-être qu'un jour une vedette pourrait en sortir (ce n'est qu'un rêve) musicien, acteur etc. Et aussi de faire connaître nos groupements français.

Il n'y a pas longtemps j'ai encore entendu quelqu'un qui me disait que cela faisait 5 ans qu'elle était ici et ne savait pas qu'il y avait une vingtaine d'associations françaises à Calgary. Cela me fait encore mal au coeur d'entendre de telles réactions. Parce qu'une fête organisée dans les buts que je viens de citer permettrait d'accroître le nombre d'élèves de notre école et aussi de tous les autres organismes.

Gilles Simard
un parent de l'école St-Antoine.



Journal hebdomadaire publié le mercredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928. Les membres de l'Association Canadienne-française de l'Alberta, régionale d'Edmonton, sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA. En vertu d'une entente signée avec l'ACFA régionale de Rivière-la-Paix, tous les foyers francophones de cette région reçoivent Le Franco.

Directeur-rédacteur: Paul Denis
Composition-abonnements: Julie Bernard
Administration: Lorelei Hironaka

Toute correspondance doit être adressée à:

Le Journal Franco-Albertain Ltée
201, 10008 - 109e rue
Edmonton, Alberta
T5J 1M4
Téléphone: (403) 423-5672

L'abonnement annuel coûte:
1 an: 15$
2 ans: 25$

Enregistré comme courrier de 2e classe #1881

Quelques mots de M. King rendent merveilleuse la "Programmation 85-86" de l'ACFA

Dans le supplément spécial de Héritage, novembre 84 l'honorable David King, ministre de l'éducation en Alberta, écrit: "Education is the process by wich children are brought into full membership in the community; it is the essence of bringing children into the culture."

M. King sait qu'il y a deux cultures au Canada et que chacune d'elles a droit à l'éducation qui est l'essence même de sa propre identité. M. King reconnaît donc que parler une langue ne nous fait pas Italiens ou Japonais pas plus que parler la langue française peut nous faire Haïtiens, ou un Canadien anglais avec toutes la connaissance du français, posséder l'"âme" de la culture.

La sourde oreille de M. King à l'automne, au sujet de la loi concernant notre "propre" éducation française, surprend. Pourtant c'est M. King lui-même qui vient de m'ouvrir les yeux en disant que l'éducation était l'"essence de notre culture" tout en rendant merveilleuse la "Programmation 85-86" de M. Guy Lacombe, que toutes les régionales, si elles n'ont pas perdu leur identité, - doivent êtres fières.

Madeleine O. Cormier
Lethbridge

Les familles Gagnon-Belzile 1635 - 1985

Une corporation a été formée dans le but d'organiser une fête réunissant les descendants de Mathurin - Pierre - Jean et leur cousin Robert. Cette fête aura lieu le 17 août 1985, à Québec.

Si vous portez le nom de Gagnon ou Belzile et êtes intéressé à participer à cette fête, veuillez nous faire parvenir vos noms et adresses avec la somme de 5$ à l'adresse suivante: 1331 rue Plessis, Québec, G1M 1A2. Alors, nous vous retournerons un certificat de membre ainsi que le programme complet des activités de la journée.

Bienvenue à tous les cousins Gagnon et Belzile.

Pour de plus amples informations, téléphonez aux numéros suivants: 418-653-0773 ou 418-683-0146.

Ici Edmonton

Sortie du document de travail "Partners in Education"

Francophones: un recul?

par Yves Lavertu

EDMONTON - La publication le 16 janvier dernier du document de discussion formulant des jalons pour la nouvelle Loi scolaire albertaine a été reçue avec peu d'enthousiasme par l'Association canadienne-française de l'Alberta.

Principale intéressée en ce qui a trait à l'enchâssement des droits scolaires des francophones dans la future Loi, l'ACFA considère avant tout comme "politique" le document. Il semble d'ailleurs qu'à l'ancien édifice "La Survivance", on s'attendait à un tel type d'énoncé.

Le président général de l'Association, M. Guy Goyette tient cependant à souligner que le document n'a rien de définitif et qu'il a été conçu pour servir de base à de futures discussions. Le gouvernement invitera en effet le public à formuler des commentaires dans les prochains mois à partir des principes émis.

Le document de 61 pages préparé par un comité spécial ayant consulté quelque 23 groupes et individus impliqués dans le dossier aborde l'ensemble de la question scolaire albertaine. Le comité s'est principalement attaché à redéfinir les rôles et responsabilités des principaux intervenants dans ce secteur, c'est-à-dire les commissions scolaires, les parents, les étudiants et les administrateurs.

Les auteurs précisent à la fin du document que la prochaine étape dans cette démarche sera maintenant l'audition des recommandations du public. On affirme également que la nouvelle législation scolaire pourrait être introduite lors de la session parlementaire du printemps 1985.

Un pas en avant, deux pas en arrière...

Regroupés en quatre courts paragraphes, les principes concernant les services d'éducation dans la langue française mettent l'emphase sur le rôle des commissions scolaires dans ce domaine. On indique d'une part que les commissions scolaires devront maintenant se conformer aux exigences de l'article 23 de la Charte des droits et libertés afin d'assurer les services d'éducation dans la langue de la minorité. On spécifie également que ce sont les commissions scolaires qui détermineront quand le nombre d'élèves est approprié pour offrir ces services. On ajoute enfin qu'en certains cas, les programmes d'immersion pourraient suppléer les programmes francophones si cela devenait plus approprié.

M. Goyette fait remarquer qu'il existe ailleurs dans le texte certaines formulations relatives à la gestion scolaire et pouvant s'appliquer à de multiples modèles. Il s'agit du principe de la création de comités consultatifs de parents. Selon lui, cela peut être interprété comme un signe indicatif de ce que le gouvernement entendra également faire concernant la gestion des droits scolaires des francophones.

En plus de réprouver pour les francophones le modèle de ces comités aviseurs "ayant peu d'implication significative" au niveau du contrôle scolaire, le président de l'ACFA s'en est pris à la confusion toujours présente selon lui entre la définition d'un programme d'immersion et celle d'un programme francophone. Il a qualifié cette situation de "totalement inacceptable".

Interrogé à savoir si la maigre pitance livrée cette semaine relative aux francophones constituait un recul pour l'ACFA dans les négociations avec le gouvernement, M. Goyette a mentionné que l'actuel document ne reflète pas l'état des pourparlers avec le ministre de l'Education David King. M. Goyette précise que la consultation au niveau de ce document s'est faite par l'entremise directe de M. King sans "passer" par le comité spécial. Toutefois, c'est avec amertume que l'ACFA doit constater qu'on n'a retenu aucune de ses suggestions pour l'élaboration du présent document.

C'est dans ce contexte et dans celui de "l'inertie" et du peu de réceptivité du ministre King depuis plus d'un mois et demi, c'est-à-dire depuis l'adoption du nouveau plan d'action par l'ACFA que l'on se penchera prochainement sur les nouvelles démarches à envisager. La rencontre qui doit réunir ces jours-ci les membres de la délégation officielle impliquée dans ce dossier sera en effet l'occasion de faire le point et d'étudier s'il faut suspendre plus tôt que prévu le secret entourant le plan d'action. A l'heure actuelle, selon M. Goyette, certaines démarches concrètes ont déjà été entreprises suite à l'adoption de ce plan, le 1er décembre dernier.

C'est une première tentative:

La cabane à sucre 1985 à Fort Edmonton dimanche 3 mars

Depuis quelque temps, on entend circuler la rumeur que la 37e Cabane à Sucre revêtera une allure tout à fait spéciale. Cette fois-ci, la rumeur est vraie - notre prochaine "Cabane" aura lieu au Fort Edmonton le 3 mars. Cet événement se veut un reflet du patrimoine et de la vitalité de la population francophone à Edmonton. Tous les groupements, institutions, maisons de services et commerçants de la région d'Edmonton (ceci inclus Beaumont et St-Albert) sont invités à participer à l'animation de cette journée familiale de festivités.

Les intéressés sont priés de contacter Agathe Gaulin, au bureau de l'ACFA régionale d'Edmonton, au 469-4401. Elle se fera un plaisir de vous rencontrer afin de discuter de la faisabilité de vos idées d'activités.

Nous recherchons aussi présentement des artisans pour exposer leurs oeuvres et des artistes amateurs (chansonniers, violoneux, conteux d'histoires, mimes, gigueurs, etc. etc.) intéressés à présenter un bout de spectacle au courant de l'après-midi. Ces personnes aussi, devraient contacter le personnel de la régionale avant la fin janvier.

Dossier économique

Rencontre régionale

Pour faire suite au Colloque provincial en développement économique, l'ACFA régionale d'Edmonton a formé un comité qui s'est chargé d'organiser une session de travail sur les actions concrètes à entreprendre à Edmonton. Cette première session de travail est prévue pour le 16 février à 13 h 00, au Centre de rencontre de l'ACFA - 9542 - 87e rue.

Les buts de cette rencontre:

- se connaître
- se supporter les uns les autres,
- se créer un organisme qui nous renforcerait et nous donnerait de la crédibilité, de la force, de l'exposition dans le domaine économique.

L'orateur invité sera M. Jim McCool, responsable du membership à la "Edmonton and District Chamber of Commerce".

On espère accueillir plus de cinquante personnes d'affaires, commerçants, professionnels et gens de métier.

Pour réserver votre place, s'il-vous-plaît, contactez le bureau de la régionale en signalant le 469-4401.

Voyage de ski

Le comité des sports de l'ACFA régionale d'Edmonton organise un voyage de ski à Marmot Bassin, Jasper, en fin de semaine du 22 au 24 février 1985.

Départ le vendredi, 22 février, vers 19 h 00, des bureaux de l'ACFA régionale, 9542 - 87e rue et retour le dimanche, 24 février, pour arriver au même endroit, vers 21 h 30.

Le coût est de $120. par personne, ce qui comprend:

* 2 nuits au Lobstick Lodge;
* Le transport (aller-retour) par autobus;
* Les monte-pentes pour deux jours;

et le coût est de 85$, pour personnes ne désirant pas faire de ski alpin.

Il faut réserver votre place dès maintenant. Un dépôt de 50$ est requis, avant la fin-janvier. Pour plus d'informations, appelez Suzanne au 469-4401.

Attention aux gens de la région de Bonnyville

Vous pouvez vous aussi, vous inscrire pour ce voyage. En effet, l'autobus pour ce voyage, partira à 16 h 00, le 22 février, de l'ACFA régionale de Bonnyville, pour se rendre à Edmonton et de là à Jasper.

Vous êtes intéressé(es)? Contactez Lise de l'ACFA de Bonnyville au 826-5275.



par
Claude Cornellier

Spor'dinaire

Est-ce une performance médiocre ou pourrie?

Avez-vous finalement regardé le Super Bowl? Avez-vous été réellement surpris? Ne vous avais-je pas prédit que les Miners l'emporteraient? L'objet de cette chronique n'est pas le Super Bowl, mais la rencontre n'a fait qu'amplifier un drôle de sentiment qui me ronge depuis quelques semaines.

En cette saison de hockey qui ne semble pas vouloir se terminer, je me laisse aller à chercher des bibites. Et au cours des dernières semaines j'ai assisté à plusieurs rencontres plus ou moins intéressantes, et je me suis arrêté sur le travail des hommes à chandail rayé. C'est incroyable! Quelle honte pour la ligue. Le parallèle avec les autres ligues professionnelles est très facile à dessiner, puisque la qualité se situe aux antipodes de l'échelle de comparaison.

Prenons, par exemple, le monde du baseball. Pensez-vous que les décisions des arbitres vont en fonction du pointage? Jamais de la vie. Voilà un sport où la consistance règne. Un arbitre peut avoir une "zone de prises" un peu douteuse, mais il applique cette zone à tous les lancers dirigés vers les frappeurs, et ce, pendant les 162 rencontres régulières, en plus des Séries Mondiales. L'importance de la rencontre, et le pointage, n'influencent pas son jugement. D'ailleurs, une étude conduite il y a de ça quelque cinq ans, a prouvé que les arbitres des Ligues Majeures rendaient la bonne décision dans plus de 98% des jeux serrés.

Au football, et je vous fais grâce de la Ligue Canadienne, les arbitres vont appeler une punition pour toute infraction qui peut changer le cours de la rencontre. Autrement dit, si l'offense est commise à un bout du terrain et que le jeu se développe à l'autre extrémité, ils fermeront les yeux, tout en avertissant le coupable de façon subtile. Combien de punitions ont été appelées au cours du match de dimanche dernier? Deux ou trois seulement.

Samedi dernier, j'ai assisté aux deux rencontres présentées par Radio-Canada, soit celle mettant aux prises Edmonton et Vancouver, et la seconde qui voyait Montréal et New-Jersey s'affronter. Dans cette dernière joute, les Devils ont égalé le pointage avec environ deux minutes à jouer. Au cours de ces deux dernières minutes, les joueurs de Montréal ont farouchement attaqué la cage du gardien Low, mais les défenseurs des Devils se sont transformés en joueurs de football, plaquant tous les joueurs du Canadien. C'était absolument incroyable. Phil Russell, du New-Jersey, avait perdu son bâton et avait choisi de retenir, dans une sorte de prise de l'ours, Bobby Smith de Montréal. Pendant plus de quinze secondes, devant l'arbitre, il a serré contre lui le centre de Montréal, à quelques pieds du filet, pendant que la rondelle se déplaçait autour d'eux. Il n'y eut évidemment aucune pénalité d'appelée sur le jeu, le pointage étant égal.

La direction de la ligue se défend tant bien que mal, avouant avoir donné des directives assez précises aux arbitres sur le sujet. Il est évident qu'une pénalité appelée dans les circonstances pouvait avoir des conséquences néfastes pour l'équipe jugée coupable, mais il reste que les spectateurs, c'est-à-dire ceux qui paient les salaires des joueurs, entraîneurs et arbitres, sont en droit d'assister à un spectacle honnête.

Il est vrai que ce sport est rapide et qu'on demande beaucoup d'un seul homme. Bon nombre d'infractions sont commises derrière le jeu, à l'issue du seul juge. Mais quand ces arbitres se font frapper par les joueurs, on court à leur défense, suspendant les coupables pour cinq ans, etc... etc... Ce système de broche-à-foin n'est là que pour guérir la maladie, et ne prévient pas le problème. Qu'on donne plus de latitude aux zèbres et peut-être feront-ils un meilleur travail. Les joueurs donnent (généralement) un effort constant, les juges de lignes sont, à mon avis, très efficaces, et les gens déboursent des sommes exhorbitantes pour que le spectacle continue d'année en année. Pourquoi, alors, faut-il se contenter de la médiocrité des juges de paix?

Bonne semaine!



par
Claude Roberto

Extraordinaire

Comment ne pas être à contre-courant en 1985

1985. Ce qui sera à la mode

- Le velours, l'angora, les tissus à carreaux, les combinaisons de blanc et de noir.
- Les grands manteaux confortables
- Pour la détente, les vêtements imprimés de diverses couleurs portés ensemble (par exemple une jupe fleurie avec un chemisier à motifs géométriques) mais attention! Choisissez un thème, tel que des dessins hawaiiens, ou une couleur de base.
- Les robes-chandails en laine serrées à la taille avec un collier de grosses perles colorées
- Les larges chemises portées avec des jupes minces à longueur de genoux
- Les jupes indiennes ou paysannes en coton coloré
- Les foulards et les écharpes autour du cou, à la taille ou sur les hanches
- Le retour à la féminité, les bijoux avec les tailleurs, les décolletés, les jupes minces, les gants, les talons hauts avec les pantalons, les accessoires comme les foulards Hermès et les sacs Gucci
- Porter des dentelles au bureau avec des vêtements sérieux
- Les chapeaux, les montres et les grands bracelets
- Au chapitre des bijoux, concentrer sur un seul bijou de qualité
- Les grandes boucles d'oreilles, les broches et les pendentifs baroques, les perles avec les T shirts
- Les coiffures naturelles
- Les lèvres rouges
- La peau en bonne santé avec peu de fond de teint et de poudre
- Un corps en pleine forme
- La gymnastique

1985. Ce qui n'est plus à la mode

- Ne pas se préoccuper de son aspect extérieur
- Les cravates et les vêtements très masculins
- Les chaînes et les accessoires punk
- Les pantalons cuir
- Les corps trop maigres
- Les visages émaciés et les crayons pour border les lèvres
- Les cheveux trop courts ou décoiffés
- Les fourrures chères sur de jeunes femmes

Nouveautés sur le marché

Depuis août 1984 vous pouvez voir sur les comptoirs de Sears, The Bay et Eaton's des produits de beauté aux noms charmeurs signés Lise Watier... des crèmes pour la peau, des vernis et des rouges baptisés rose Monaco ou cuivre byzantin, des flacons d'Andrade, un parfum floral, des bouteilles d'Aphro d'ivresse, un musc doux très subtil.

Le grand intérêt de ces produits: ils sont fabriqués au Canada. La ligne Watier a aussi ses particularités; vous y découvrirez par exemple un mascara à l'épreuve de l'eau dans des couleurs vives. Les vernis et les rouges se vendent très bien, peut-être à cause de leur aspect avant-gardiste. Et je tiens à souligner que, pour la qualité des produits, les prix sont fort abordables.

Avec ces cosmétiques maintenant disponibles à Edmonton et à Calgary, la compagnie Lise Watier vient de prendre une dimension nationale. Nos provinces de l'Ouest sont les dernières à avoir reçu la ligne commencée il y a 12 ans à Montréal.

La compagnie sert quatre collections par année et le choix des couleurs est basé sur les tendances en haute-couture. Février verra naître les couleurs du printemps.

Lise Watier a une quarantaine d'années et, selon ses collaborateurs, elle est "une fonceuse". Elle travaille en ce moment pour l'automne prochain et elle songe maintenant à envoyer ses produits sur le marché américain.

Peut-être aussi ses produits pénétreront bientôt le marché européen. "Ce qui est intéressant, c'est que nous portons deux visages", précise Mme Watier. "Les Américains nous considèrent comme Français, mais les Français nous jugent Nord-Américains. Et être différent est toujours un attrait".

Echos de Rivière-la-Paix

par Simone Laberge

Par ci Par là

Saviez-vous que:

Par Simone Laberge

La situation économique régionale nous inquiète-t-elle?

Sommes-nous de ceux qui croient ou qui ne croient pas que certains développements économiques et industriels pourraient favorisés notre région?...

Afin d'obtenir pleins d'idées à ce sujet... Il faut entendre la conférence de Serge Roy - Il nous dira comment chez-lui on s'est pris pour créer en peu de temps 360 industries... **C'est le 26 janvier à 18 h 30 au Sportex de Donnelly.**

L'assemblée annuelle de l'ACFA

Tous les gens de Rivière la Paix sont cordialement invités à assister à l'assemblée annuelle de l'ACFA régionale qui se tiendra le 26 janvier prochain à 15 h 00 au Collège N.D. à Falher - Un souper et une danse suivra à 18 h 30 au Sportex de Donnelly.

Année Internationale de la jeunesse

L'O.N.U. a proclamé 1985 Année Internationale de la Jeunesse. Le St-Père lui-même a encouragé le Conseil Pontifical pour les Laïcs à promouvoir pour la Jeunesse du Monde une initiative spéciale qui aura lieu le dimanche des Rameaux de cette années. Il s'agit d'une Rencontre Mondiale des Jeunes avec le St-Père à Rome (30 et 31 mars 1985).

Les groupes de jeunes intéressés à participer à cette rencontre sont priés de communiquer avec l'Evêché de McLennan (324-3820) pour de plus amples informations.

3% d'augmentation en 1985...

Les professeurs de "High Prairie School Division" ont voté le 7 janvier dernier, a 95%, en faveur d'une augmentation de salaire de 1.5%, rétroactif au 1er septembre 1984. Ils se sont également dotés une augmentation de 3% pour l'année en cours 1985...

Cette nouvelle augmentation établira une moyenne de salaire possible jusqu'à 34,000$ annuellement.

3,848$ en équite...

Eugène et Lucille Lemire de Girouxville sont heureux, aujourd'hui... de pouvoir recevoir de leur Coopérative une jolie somme de 3,848.12$ Il s'agit d'une équité qu'ils ont accumulée au cours des 40 années qu'ils ont été membres de leur Coopérative locale.

Les Lemire ont pu toucher cette somme lorsqu'Eugène a atteint ses 65 ans.

Gala à Donnelly

Le 2 février prochain au Guy Donnelly Sportex il y aura une danse suivie d'un souper organisé par le Comité de Récréation de Donnelly.

Des musiciens de grande renommée feront les frais de la musique - Al Cherny et Keith Hichner seront là pour vous. Les billets au coûts de 30$ du couple sont disponibles au Village de Donnelly.

L'école de Donnelly sera rénovée

L'Ecole Georges P. Vanier de Donnelly a reçu l'approbation définitive du département de l'Education pour la rénovation de la vieille partie de son école et l'addition de deux nouvelles classes. (Coût estimé à environ un million).

Cette rénovation devrait débuter tôt en juillet 85 et se terminer tôt en '86. Les quelque 280 étudiants, de la maternelle à la neuvième année devront à toute fin pratique, soit occuper le gymnase ou soit déménager à l'école publique de McLennan, situé à 13 km, pendant cette période de temps.

Etant donné qu'une trentaine d'étudiants seulement fréquentent cette école, il y a plusieurs classes innoccupées.

Valdy à McLennan

Le 26 janvier prochain à 20 h vous êtes tous invités à assister au spectacle que donnera l'artiste bien connu Valdy.

Les intéressés sont priés d'obtenir leur billet à l'avance aux: Videns' Store ou à la Librairie de McLennan.

Séminaire pour les fermiers

La Caisse populaire de Girouxville invite les fermiers de la région à assister à un séminaire d'information portant sur la planification et l'analyse de l'opération d'une ferme. Cette session aura lieu le 7 février prochain à la salle de l'église de Girouxville de 10 h à 15 h 30.

Etant donné que les places sont limitées, veuillez faire votre inscription au plus tôt.

Pour de plus amples informations composez 323-4600.

A Tangent:

Affichage bilingue au bureau de poste

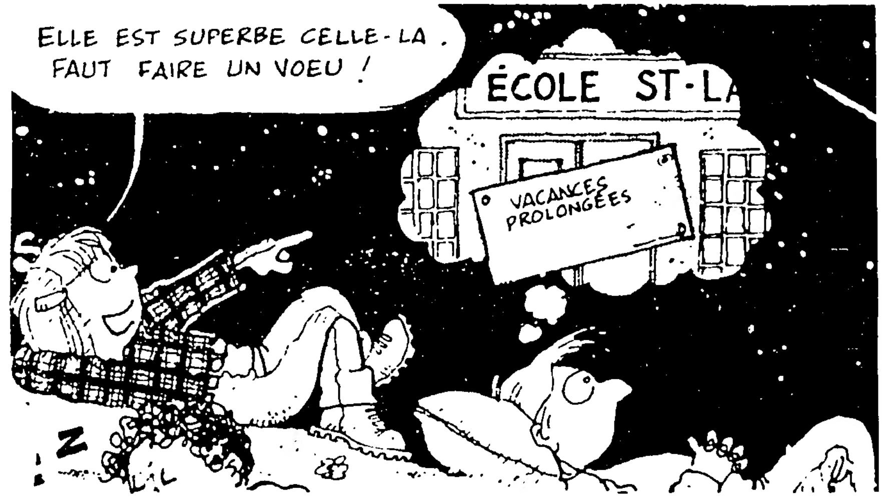
par Simone Laberge

A Tangent on ne veut pas d'affichage uniquement en anglais au bureau de poste et on veut un(e) maître de poste bilingue...

Le maître de poste de Tangent prendra sa retraite le premier mars prochain. Cette dernière (Yvonne Langlois) a demandé qu'une affiche bilingue annonçant le poste d'un(e) maître de poste soit placée au bureau de High Prairie. On lui a répondu qu'il n'y avait que des affiches en anglais seulement.

Le jour ou cette affiche est apparue sur les murs du Bureau de Poste de Tangent, les citoyens sont passés à l'action. Ils ont approché le Comité de Parents de l'endroit (CPT) afin qu'il fasse pression auprès des autorités fédérales.

C'est alors qu'au début janvier, une plainte demandant que l'affichage soit bilingue, de même qu'une demande pour que le prochain maître de poste soit bilingue (des rumeurs circulaient qu'il serait unilingue anglais) ont été envoyées par le CPT au bureau du commissaire des langues officielles à Edmonton. Aux dernières nouvelles, il y a eu confirmation, que la plainte et la demande ont été rapidement acheminées vers Ottawa...



Le Franco régional

Complexe polyvalent francophone à Calgary prochainement?

par Jean Paul Perras

Nouveau virage pour la francophonie calgarienne? On pourrait le croire. Lors de leur Assemblée annuelle en novembre dernier, les sociétaires de la Société de la maison française de Calgary autorisaient la création d'un Comité d'étude "pour dialoguer au sujet de et étudier la possibilité de la réalisation d'un centre polyvalent francophone à Calgary".

Le bureau de la Société vient d'annoncer les noms des personnes qui siégeront sur ce Comité d'étude. Ce sont: Marie Woolridge, Marlene Dame et Denis Meilleur. On s'attend à ce que ceux-ci se réunissent sous peu en Comité-conjoint avec un représentant de l'ACFA régionale de Calgary et de la Société franco-canadienne de Calgary afin de commencer leurs travaux.



De gauche à droite: Mme Marie Woolridge, M. Roger Lalonde, représentant de l'ACFA régionale de Calgary; Mme Marlene Dame et M. Denis Meilleur.

La vision est grande et le champ d'étude est vaste. La Société franco-canadienne et l'ACFA de Calgary ont déjà dépensé quelques 7,000$ en études pour un tel projet. Restent études de marché, recherches démographiques et méthodes de financement à approfondir. Sans compter le choix des services à offrir: bureaux et salles de réunion pour les organismes francophones, services auxiliaires tels que bar, restaurant, librairie, bibliothèque, alimentation, banque, postes, salles de cours, médecins, dentistes, jeux et sports.

Bref, ce Complexe serait le point de mire des francophones et des francophiles de la ville — le miroir de l'âme francophone de Calgary. Toujours sous le signe d'excellence!

Le projet a déjà reçu l'appui enthousiaste d'un des groupes francophones de Calgary: Voix des Rocheuses.

Nous suivrons ces études avec intérêt ces prochains mois et nous souhaitons aux membres de ce Comité-conjoint lumières, lucidité et tenacité. Nos coeurs et nos espoirs voyageront avec eux. Leur grandeur d'esprit garantit le succès de leur démarche.

En première à Calgary, une production bilingue

"A toi, pour toujours, ta Marie-Lou"

par Martine Spence

Michel Tremblay, dramaturge et romancier québécois célèbre a créé cette pièce; drame poignant de la vie d'un couple dans les années soixante et de leur deux filles, dix ans plus tard. Vie traditionnelle des parents dont les rapports sont très froids, lutte des filles qui cherchent à trouver leur place dans la société moderne, la pièce ne détonne pas du reste de l'oeuvre de Tremblay où la famille, source d'aliénation, est le thème omniprésent. Un langage populaire, choquant parfois, dénonce le climat social et religieux, qui a conduit à la frustation de plusieurs générations de Québécois. C'est sur les difficultés de vivre en Québécois que se greffe toute l'oeuvre de Tremblay.

Ses pièces les plus connues: "Les belles-soeurs", "En pièces détachées", "Demain, Montréal m'attend", "Hosanna", "Damnée Manon", "Sacrée Sandra", "L'impromptu d'Outremont" ont été jouées à travers le Canada et dans plusieurs autres pays. Il a en outre, écrit plusieurs romans et scénarios dont le film "Il était une fois dans l'est" mis en scène par André Brassard.

Cette pièce "A toi, pour toujours, ta Marie Lou" est la première mise en scène bilingue qui ait été faite à Calgary. Dans le rôle principal, l'actrice Anne Pelletier. Bien connue pour ses productions cinématographiques, télévisées et théâtrales, elle a été trois fois nommée pour le meilleur rôle dans un film canadien.

Un rendez-vous à ne pas manquer, "A toi pour toujours, ta Marie-Lou" sera présentée en français et en anglais, du 13 au 27 janvier au théâtre Dr. Betty Mitchell du Jubilée Auditorium.

Scouts et Guides:

Les animateurs animatrices, ça compte!

Comme à chaque année, le District des Scouts et Guides de l'Alberta veille à la formation de ses nouveaux animateurs et animatrices tant du côté scoutisme que du guidisme. Cette année, la Phase I Découverte avait lieu au centre YoHoChas au lac Wabamun et neuf personnes y étaient afin de recevoir toute l'aido technique nécessaire de la part de trois formateurs chevronnés. Pendant ces deux fins de semaines on a donc pu offrir toute l'information d'animation en vue de l'obtention du noeud de Gilwell (scout) et de l'insigne animatrice Guide. Les nouveaux animateurs animatrices en sont donc ressortis accompagnés d'un bagage de connaissances et plein de défis à relever dans chacune de leurs unité, mais surtout, avec un sentiment de plaisir à faire de l'animation.

Formation au bénéfice des jeunes:

Le recensement 1984-1985 nous a amené une très belle suprise! C'est, qu'avec trois régions où le mouvement de Baden Powell est présent cette année, comparativement à cinq régions actives l'an dernier, nous avons enregistré une augmentation de notre effectif de 16% au niveau des jeunes. Nous enregistrons un total de 129 jeunes scouts et guides, 17 animateurs animatrices, ainsi que 22 personnes qui forment les comités de parents. Ces derniers sont chargés entre autres, d'aider les animateurs dans leur fonctions en leur donnant des idées, des conseils, etc.

Les membres de l'exécutif, les employés du bureau du District tiennent donc à féliciter les animateurs animatrices ainsi que tous ceux qui aident à promouvoir le scoutisme et le guidisme à travers la province. Pour de plus amples informations, contactez Julie Parent à 468-6983.



De bas en haut, gauche à droite: 1ère rangée: Marlène Sheehy (Edmonton), Denis Lefebvre (Edmonton), Mireille Imbeau (Edmonton); 2ème rangée: Julie Parent, agent de développement (Edmonton), Mireille Desilets (multiplicatrice - Guides de Montréal), Lise Hamel (Bonnyville), André Lefebvre (Edmonton, Formateur); 3ème rangée: Marc Bertrand (Edmonton), Albert Laporte (Edmonton), Sylvain Dufour (Instructeur, Calgary), Michel Bertrand (Edmonton), Raymonde Groulx (Edmonton), André Boudreau, agent de développement (Edmonton).

Le Franco régional

A St-Paul:

Georges et Thérèse Joly célèbrent leur 40e anniversaire de mariage

par Jules Van Brabant



Georges et Thérèse Joly

Même si le thermomètre indiquait moins de 30 degrés Celsius, environ 150 personnes, parents et amis(es), affrontèrent cette température hibernale, pour prendre part aux festivités organisées pour Georges et Thérèse, au Club Centenaire des Citoyens d'Age d'Or, samedi le 29 décembre 1984.

Comme il y a 40 ans, cet anniversaire débuta par une célébration eucharistique à 19 h 30, officiée par le Rév. Père Ubald Duchesneau omi, frère de Thérèse. Le jeune Michael Joly, fils de Gilles, servait la messe. Sur le mur derrière l'autel, nous pouvions lire sur de beaux écritaux couleur d'argent: **Bon 40e anniversaire Georges et Thérèse,** et sur deux affiches à fond blanc avec lettres bleues, un message d'amour, qui fut accentué très souvent au cours des lectures, des cantiques et de l'homélie: **Rendez grâce au Seigneur - Eternel est son amour.**

Yvonne Fagnan nous fit jouir de sa belle voix de soliste, tout en dirigeant l'assistance dans de nombreux cantiques, psaumes et hymnes. Elle était accompagnée à la guitare par Lévis Bergeron.

Les lectures de la "Célébration de la Parole" furent proclamées par Dianne et David Joly. Dianne fit aussi la lecture des intentions de prières, qui formulaient plusieurs demandes particulières, pour nos jubilaires, leurs enfants, leurs parents et enfin pour toute l'assemblée des fidèles.

A l'offertoire, les 13 petits-enfants de Georges et Thérèse vinrent leurs présenter 13 roses rouges, que la bouquetière organisa en un beau bouquet. Ensuite leurs 11 enfants vinrent chacun à leur tour offrirent des témoignages d'amour à leurs parents, en y apportant des symboles visibles de leur attachement filial.

Voici la liste des enfants de Georges et de Thérèse, avec époux ou épouse, où cela s'applique, qui étaient tous ou toutes de la fête: Clément et Claire Joly- Armand et Gail Joly - Gilles et Shirley Joly - Clarence et Monique Joly - Dianne Joly - Louise et Michael Kuzio - Richard et Maureen Joly - Monique et Steve Penz - Bertrand Joly - Françoise Joly et David Joly.

Des présentations furent faites au nom des: petits-enfants, par René Joly fils de Clément, gendres et des brus par Shirley Joly épouse de Gilles, enfants (fils et filles) par Armand Joly.

En souvenir de cet unique et heureux événement un plateau en argent avec médaillons religieux fut remis à papa et maman, nos jubilaires.

Laurent Duchesneau, frère de Thérèse agissait comme maître des cérémonies, et comme il y a 40 ans, Soeur Simone Michaud et Yvonne Dubrule (Joly) servaient comme demoiselles d'honneur, accompagnées de Laurent Joly et Laurent Duchesneau respectivement. Dolores Lamothe, maintenant Mme Laurie Shtybel tenait son rôle de bouquetière. Marcel Duchesneau, filmait le tout sur VTR. Il est le frère de Thérèse. Sa fête il y a 40 ans avait passé inaperçue à cause des noces de Georges et Thérèse. Il reçu de forts applaudissements et des souhaits de bonne fête, en son 52ème anniversaire de naissance.

Après la prise de photo-souvenirs, les tables furent rangées autour de la salle, et la danse s'engagea bon train, au son de la musique sur rubans sonores, montée par Yvon Bélland.

Plus tard dans la veillée, un délicieux repas chaud fut servi par Little Pete's Catering.

Tout se termina aux petites heures dans un atmosphère de grande gaieté, tout comme il y a 40 ans.

Georges et Thérèse, je crois que je puis me faire l'interprète de toute la population de Saint-Paul et du District pour vous transmettre nos félicitations et nos meilleurs voeux. Nous sommes très fiers d'être vos concitoyens et vos concitoyennes.

Histoire

Sommes-nous intéressés à savoir ce que mangeaient nos ancêtres?

par Marie Beaupré

Parmi les recettes extraites des vieux cahiers des Ursulines, de l'Hôpital Général et de l'Hôtel Dieu de Québec, de la Congrégation de Notre Dame et des Soeurs de la Charité de Québec, on en retrouve un bon nombre qui se sont inspirées d'une saine tendance à tirer parti des ressources naturelles du pays, par exemple: les tourtières à la viande, les tourtes de porc frais, les six-pâtes et sipailles, les crépinettes ou saucisses en coiffre, les gâteaux au lard, les croquettes aux patates, les galettes de gruau...

Plus originales encore --au point d'être encore inconnues en France ou en Europe - sont les recettes suivantes dont les principaux ingrédients sont la citrouille, le blé d'inde et le sucre d'érable...

La citrouille des Hurons et des Iroquois - inconnue en Europe autant que la patate, le maïs et le sucre d'érable - éveilla tôt l'intérêt de Marie de l'Incarnation, qui en envoya de la graine à des amis outremer. Elle écrivit à ce sujet:

"Je vous envoie de la graine, que les Hurons nous apportent de ce paus-là. Mais je ne sais si votre terroir en changera le goût. On les apprête de diverses manières, en potage avec du lait, et en friture. On les fait encore cuire au four comme des ponnes, ou sur la braise comme des poires. De la sorte il est vrai qu'elles ont le goût de ponnes rainettes cuites". *

Les recettes de la citrouille, récemment retrouvées dans nos communautés sont: la tarte à la citrouille, le gâteau de citrouille, citrouille candi, citrouille à la mélasse au four, confitures de citrouille...

Les recettes de blé d'inde sont: le blé d'inde lessivé, la sagamité comme entre-mets et sagamité comme plat sucré, pouding au blé d'inde et aux pommes (la Sagamité est une bouillie de maïs et de viande des Indiens de l'Amérique septentrionale).

Les recettes du sucre d'érable, chez les religieuses et au dehors sont: les biscuits a sucre d'érable, les parfaits au sucre d'érable les délices et les flans à l'érable.

* Réf: Petite Histoire

"Le Petit Prince"

de Saint-Exupery
Adaptation et mise en scène de Pierre Bokor

Par la magie théâtrale le TFE vous invite très cordialement à venir faire la connaissance du "Petit Prince" et de tous(tes) ses amis(es). Dans cette pièce charmante, Saint-Exupery nous raconte les souvenirs qu'il garde de sa rencontre avec un extraterrestre, un petit bonhomme tout à fait extraordinaire. Peu à peu, nous découvrons l'étrange histoire de ce "Petit Prince", de ses voyages à travers les sept planètes et puis de son retour à la terre, où il apprend, grâce à un renard, le secret le plus important de la vie...

Date des spectacles réguliers
26, 27, 31 janvier à 20 h 00
1er et 2 février à 20 h 00
3 février à 15 h 00

Matinées
Lundi au vendredi commençant le 28 janvier jusqu'au 28 février à 13 h.

Conception des costumes, du décor, de l'affiche: Sever Frentiu
Réalisation des costumes: Odette Dionne
Réalisation du décor: Witold Kurpinski
Conception et réalisation de l'éclairage: Witold Kurpinski
Réalisateur au son: Michel Lalancette

Prix d'entrée:
7$/adulte
5$/étudiant/étudiante (en soirée)
3$/personne (en matinée)

Pour information - réservations - composez le numéro 469-0829.



CBXFT cette semaine

Samedi 26 janvier

07h30 Les contes de la forêt verte
08h00 Belle et Sébastien
08h30 Passe Partout
09h00 Astro le petit robot
09h30 Lucky Luke
10h00 Les mystérieuses cités d'or
10h30 L'île des rescapés
11h00 Les Héros du samedi
12h00 La semaine parlementaire à Ottawa
13h00 D'hier à demain
14h00 Ciné-famille
Je ne veux pas être adulte
16h00 Bagatelle
16h30 Les schtroumpfs
17h00 Le monde de Disney
18h00 La soirée du hockey:
NY à Montréal
20h30 Raid le cap terre de feu
21h30 Impact
22h30 Téléjournal
22h50 Le Régional
23h06 Politique fédérale
23h15 Télé-sélection
Attentat du stade

Dimanche 27 janvier

07h30 Petit Castor
08h00 Démétan la petite grenouille
08h30 Passe Partout
09h00 Michou et Pilo
09h30 Les Fables d'Europe
09h45 Les Paraboles
10h00 Le jour du Seigneur
11h00 Les fugitifs
12h00 Magazine de la semaine
verte
13h00 Propos et confidences
13h31 Rencontres
14h00 Univers des sports
16h30 Entre les lignes
17h00 Second regard
18h00 Téléjournal
18h05 Science réalité
18h30 Ils méneront le monde
19h00 Terre humaine
19h30 Les beaux dimanches:
Champion du patinage
20h30 Téléjournal
20h45 Les beaux dimanches:
Terre de jeux
21h45 Les beaux dimanches:
22h30 Le régional
22h45 Ciné Club:
Le plaisir...

Lundi 28 janvier

09h45 A votre rythme
10h00 Passe Partout
10h30 Félix et Ciboulette
10h45 Tape Tambour
11h00 Rien que pour vous
11h30 Virulysse
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Allo Boubou
13h31 Au jour le jour
14h31 Cinéma:
Capitaine Blomet
16h00 Bobino
16h30 Les Schtroumpfs
17h00 Quincy
18h00 Ce soir
18h30 A guichets fermés de Winnipeg
19h00 Trouver l'erreur
19h30 Poivre et sel
20h00 La bonne aventure
20h30 La vie promise
21h00 Télé-lundi:
Agatha Christie
21h59 Sports Alberta
22h05 Téléjournal
22h29 Le point
23h00 Ghaston Phébus le lion des pyrénées

Mardi 29 janvier

09h45 A votre rythme
10h00 Passe Partout
10h30 Félix et Ciboulette
10h45 Tape tambour
11h00 De bien belles choses
11h30 Star trek
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Allo Boubou
13h31 Au jour le jour
14h31 Cinéma:
Le convoi des braves
16h00 Bobino
16h30 Minibus
17h00 L'incroyable Hulk
18h00 Ce soir
18h30 Phare ouest d'Edmonton
La crinière au vent
19h00 Grand Papa
19h30 101 ouest, Avenue des Pins
20h00 Monsieur Le Ministre
20h30 Coup d'oeil
21h00 Dallas
21h59 Sports Alberta
22h05 Téléjournal
22h29 Le point
23h00 Rencontres
23h30 Cinéma:
Mise au jeu

Mercredi 30 janvier

09h45 A votre rythme
10h00 Passe Partout
10h30 Félix et Ciboulette
10h45 Tape tambour
11h00 Zig Zag
11h30 Pacha
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Allo Boubou
13h31 Au jour le jour
14h31 Le temps de vivre
16h00 Bobino
16h30 Au jeu
17h00 Fraggle rock
17h30 Du tac au tac
18h00 Ce soir
19h00 Par 27 (golf)
19h30 Le parc des braves
20h00 Marie Chapdelaine
21h00 Lautrec 85
21h59 Sport Alberta
22h05 Téléjournal
22h29 Le point
23h00 Reflets d'un pays
24h00 Cinéma:
L'honorable société

Jeudi 31 janvier

09h45 A votre rythme
10h00 Passe Partout
10h30 Félix et Ciboulette
10h45 Tape tambour
11h00 Question de droit
11h30 Les fantômes du château
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Allo Boubou
13h31 Au jour le jour
14h31 Cinéma:
Le monde sans soleil
16h00 Bobino
16h30 Traboulidon
17h00 Légende du monde
17h30 Par chocs
18h00 Ce soir
18h30 Pile ou face d'Edmonton:
M. Toutant vs
M. Provencher
19h00 Génies en herbe:
19h30 Court circuit
20h00 Les grands films:
Comme chien en chat
21h59 Sports Alberta
22h05 Le téléjournal
22h25 Le point
23h00 A première vue
23h30 Cinéma:
La maîtresse légitime

Vendredi 1er février

09h30 Sur le bout de la langue
09h45 A votre rythme
10h00 Passe Partout
10h30 Félix et Ciboulette
10h45 Tape Tambour
11h00 Les ateliers
12h00 Légendes indiennes
12h05 Fariboles
12h30 Allo Boubou
13h31 Au jour le jour
14h30 Télé-feuilleton:
Maitres et valets
15h30 Prince Noir
16h00 Bobino
16h30 Ulysse 31
17h00 Télé 5:
18h00 Ce soir
19h00 A plein temps
19h30 Vivre à trois
20h00 Hors série:
21h00 Dossier le 8ème jour
21h59 Sports Alberta
22h05 Téléjournal
22h29 Le point
23h00 Vivre en forme
23h10 Cinéma:
Scanners

Assemblée annuelle de l'ACFA régionale d'Edmonton

9542 - 87 rue
Dimanche le 27 janvier à 13 h 00
* Un goûter suivra

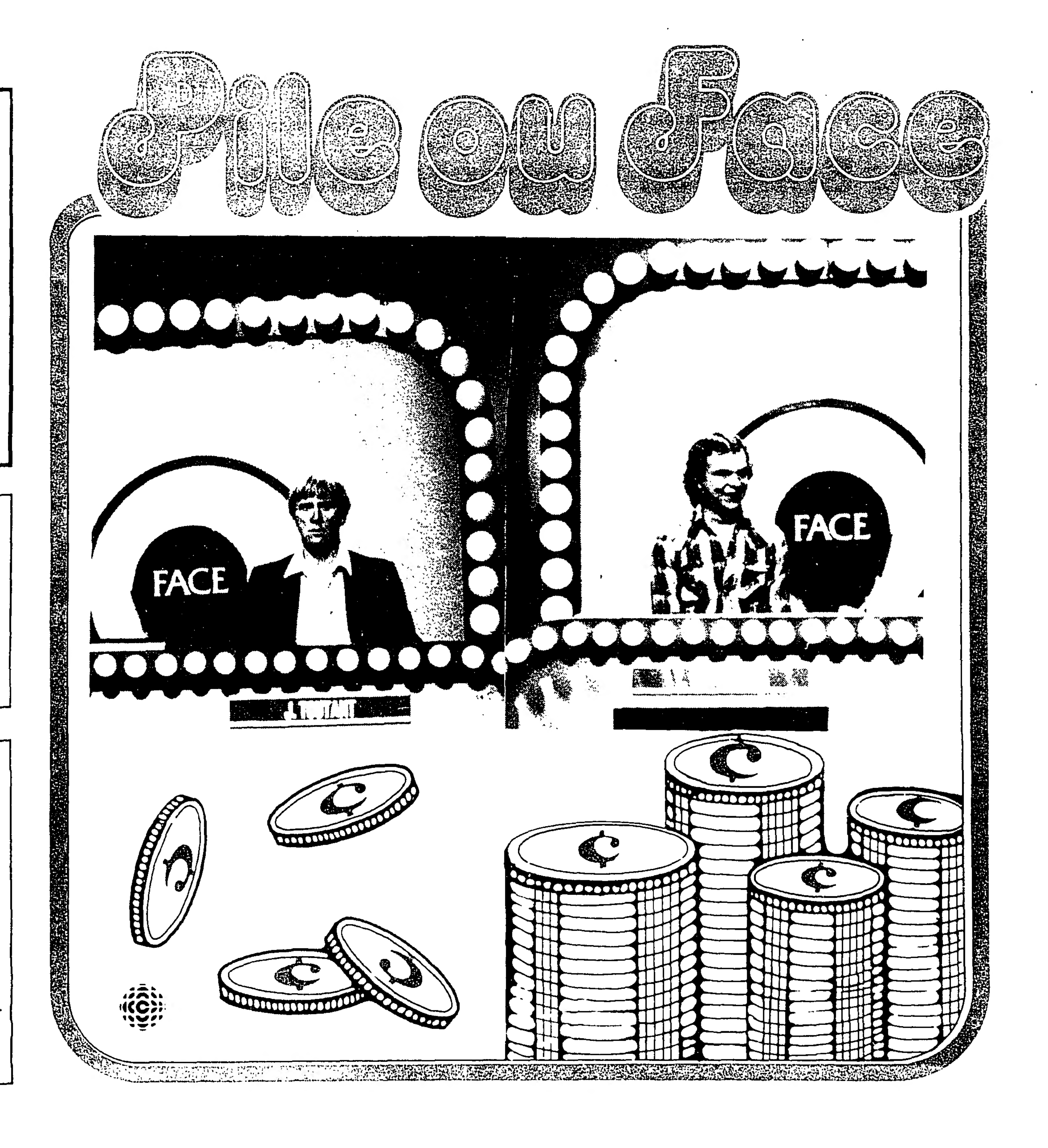
Nous aimerions vous rappeller que l'Assemblée Annuelle de l'ACFA régionale de Morinville-Legal aura lieu le 13 février, 1985 au bureau de l'ACFA à Legal à 20 h 00.

Votre présence est requise à cette assemblée car comme vous le savez sans doute il y a quatre directeurs qui sortent de charge cette année et nous avons besoin de remplaçants.

Donnons un effort pour réaliser le but cher à tous les francophones.



ACFA régionale de Morinville-Legal



Clin d'oeil sur des oeuvres francophones

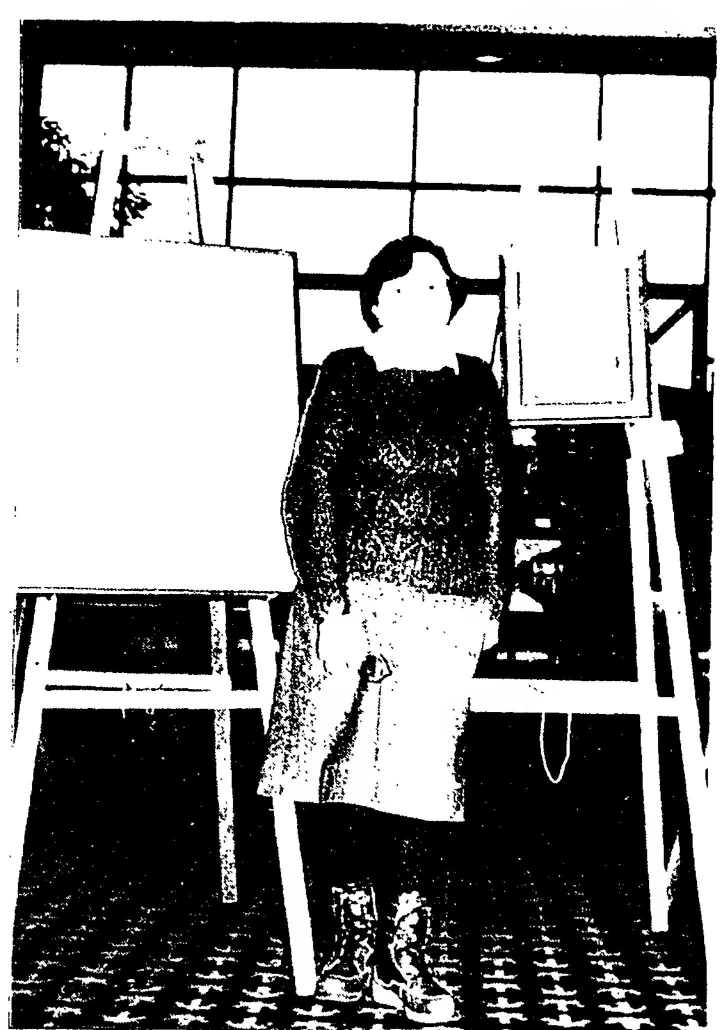
par Martine Spence

Suite au succès de l'exposition des peintres francophones qui s'est déroulée à Calgary des 10 au 14 décembre derniers, nous avons tenu à vous présenter plus en détails certaines des oeuvres et leurs auteurs.

"La peinture, c'est mon centre du monde; lorsque je peins, je suis une autre personne". Marguerite Sigur a découvert sa vocation il y a trois ans seulement. Une vocation tardive certes, mais des cours réguliers et une énergie sans pareille ont résulté en une trentaine de toiles en une année. Huiles, aquarelles, encres de Chine ou feutres; Marguerite peint en un seul jet. La première inspiration passée, il lui est toujours difficile de reprendre un tableau. Ses idées, elle les tire de son expérience quotidienne: photos, environnement et même dessins animés. Tout est ramené à "(son) centre du monde": la peinture.



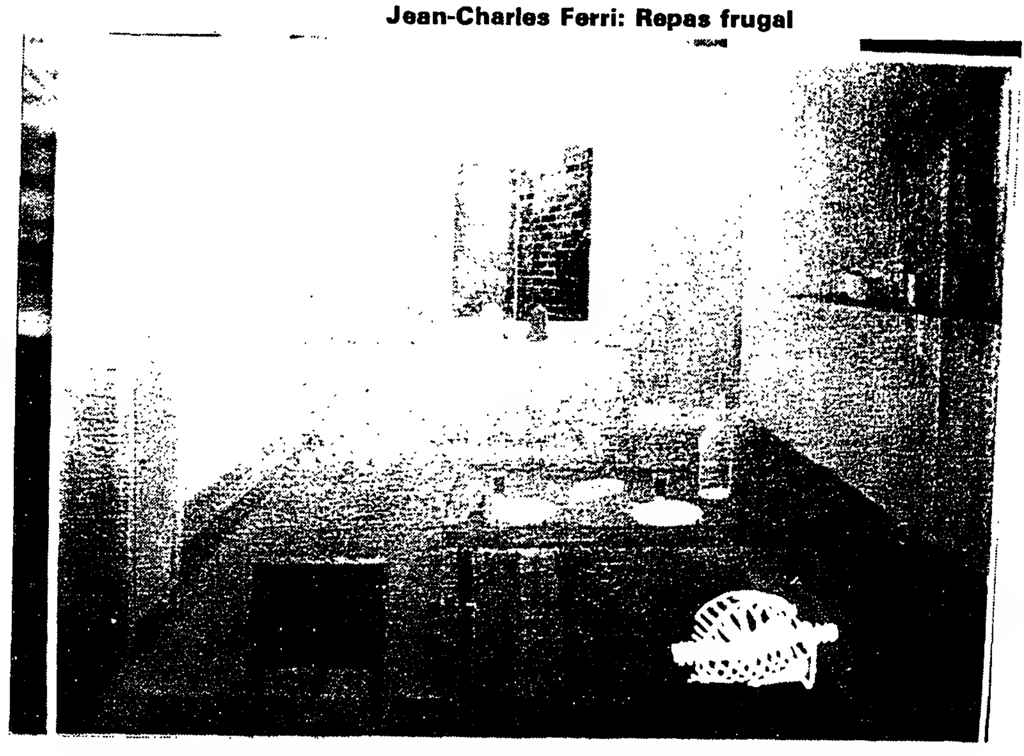
Marguerite Sigur: Crépuscule



Henriette Gamez Placido: Moulins

"J'ai encore tellement à apprendre", de révéler Henriette Gamez Placido, 73 ans. Sa technique préférée, le pastel, lui permet de réellement sentir son oeuvre naître sous ses doigts. Elle est la seule des cinq exposants à réaliser des portraits. Portraits de personnes chères, d'Indiens ou autres, ses personnages lui rendent par leur sourire tout l'amour qu'elle a mis à les créer.

Jean-Charles Ferri: Repas frugal



"Le surréalisme atteint son but quand il laisse dans son sillon un sentiment d'inquiétude". Dans un décor froid, réaliste cependant, la rencontre inattendue d'objets et de personnages sortis du quotidien, ou bien d'origine plus inquiétante, créent l'atmosphère Ferri. Squelette humain jonchant le sol d'un tableau intitulé "Repas frugal", l'artiste n'aurait pas pu mieux atteindre son but! Monde ridige où une architecture parfaite sert de toile de fond, univers de solitude où des êtres venus de nulle part se dirigent vers l'infini inaccessible, Ferri avoue: "Peindre la réalité ne m'intéresse pas."



Micke Blary: Débâcle sur le Bow

"Je suis toujours en train d'apprendre, de chercher quelque chose d'autre". Cette peinture au couteau marque en effet un tournant dans l'oeuvre de Micke Blary. Bien qu'aucun média ne lui soit inconnu, le désir de voir plus rapidement le résultat de son travail la pousse maintenant à se concentrer sur l'aquarelle et la peinture au couteau. Ses huiles où la précision du détail reflète un mélange de réalité visuelle et de réalité émotionnelle sont l'oeuvre d'une perfectionniste. Il semble que les paysages n'aient jamais été enlevés de leur contexte pour être appliqués sur une toile.



Roger Kolp: L'éclair

Perpétuer la tradition, fixer à jamais des paysages condamnés à la destruction, c'est la mission que s'est fixée Roger Kolp. Après une période abstraite, Kolp se réfugie maintenant dans la nature. Il veut s'exprimer dans un langage universel où tout le monde se retrouve. Né dans la nature, éduqué dans la nature, ses tableaux actuels sont l'expression de souvenirs passés. "La caresse de mes pinceaux sur la toile est l'amour que je porte à la vie pour le don qu'elle m'a donnée. Merci de me permettre de vous l'offrir".

Comité des sports

Ce comité lance un appel à tous ceux et celles qui croient que les activités sportives sont de première importance.
Ce comité a une programmation bien chargée en vue et aurait besoin de vous.
Pour ceux ou celles intéressé(es) à participer à ce comité, il y aura réunion le 29 janvier à 19 h 30 au Centre de l'ACFA, 9542 - 87 rue.

Bienvenue à tous.

L'Alliance Française d'Edmonton présente Monsieur Yves Brunsvick,

professeur à la Sorbonne, délégué de la France à l'U.N.E.S.C.O., qui donnera une conférence sur:

"La dimension culturelle des Relations Internationales". Cette conférence aura lieu:

au Théâtre Popicos
8520 - 91 rue
le jeudi 31 janvier à 19 h 30

Le public y est cordialement invité. Pour plus d'informations communiquez avec Mme Anne Foreman au 469-1885.

Travaux publics Canada / Public Works Canada

Appel d'offres

LES SOUMISSIONS CACHETEES pour les projets ci-après mentionnés, adressées au Chef, Politique de Contrat et Administration, Travaux Publics Canada, salle 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta, T5K 2J8, téléphone (403) 420-3213, seront reçues jusqu'à 11 h 30 (HNR) à la date limite spécifiée. Les documents de soumission sont disponibles des bureaux du département en liste, sur paiement du dépôt demandé.

PROJET

No. 000233 - pour Gendarmerie Royale du Canada
Fort Chipewyan, Alberta
Cartier de la GRC
Générateur d'urgence

Date limite: **14 février 1985**

Dépôt: **aucun**

Les documents de soumission sont disponibles de la salle 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta et peuvent être étudiés au bureau de l'Association de la Construction à Edmonton, Alberta.

Le Ministère n'acceptera pas nécessairement ni la moins élevée ni aucune des soumissions.

Canada



Appel d'offres

LES SOUMISSIONS CACHETEES pour les projets ci-après mentionnés, adressées au Chef, Politique de Contrat et Administration, Travaux Publics Canada, salle 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta, T5K 2J8, téléphone (403) 420-3213, seront reçues jusqu'à 11 h 30 (HNR) à la date limite spécifiée. Les documents de soumission sont disponibles des bureaux du département en liste, sur paiement du dépôt demandé.

PROJET

No. 000198 - pour Gouvernement du Canada - Pêche et Océan
Seba Beach, Alberta
Réparation au quai

Date limite: **6 février 1985**

Dépôt: **aucun**

Les documents de soumission sont disponibles de la salle 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta et peuvent être étudiés au bureau de l'Association de la Construction à Edmonton, Alberta.

Le Ministère n'acceptera pas nécessairement ni la moins élevée ni aucune des soumissions.

Canada

Agriculture Canada

Administration du Rétablissement agricole des Prairies / Prairie Farm Rehabilitation Administration

Remplacement de fenêtres

Des soumissions cachetées seront reçues par le soussigné jusqu'à 14:00 heures, heure locale de Régina, jeudi le 7 février 1985, pour l'Edifice Peterson de l'ARAP, Saskatoon, Saskatchewan, Contrat 4 - Remplacement de fenêtres. Le travail est situé sur le terrain de l'Université de la Saskatchewan, Saskatoon, Sakatchewan. Le travail consiste à fournir tout équipement, main-d'oeuvre, services et matériaux nécessaires pour enlever complètement 144 fenêtres glissant verticalement et châssis existant et installer 144 fenêtres et châssis en aluminium neufs.

Les plans et spécifications peuvent être consultés aux endroits suivants:

(1) Bureaux locaux de la Bourse des constructeurs ou de l'Association des Constructeurs situés à Edmonton, Calgary, Winnipeg, Saskatoon et Régina;
(2) Bureau d'Administration de Mécanique des Sols de l'ARAP situé dans l'édifice de Mécanique des Sols Peterson sur le terrain de l'Université de la Saskatchewan;
(3) Bureau Régional d'Ingénierie de l'ARAP (Saskatchewan), 5e étage, Immeuble Motherwell, 1901 rue Victoria, Régina, Saskatchewan, S4P 0R5.

Les plans, spécifications et formules de soumission peuvent être obtenus à l'adresse suivante sur versement d'un dépôt de cinquante dollars ($50) payé en espèce, ou sous forme d'un chèque bancaire établi à l'ordre du receveur général du Canada. Ce dépôt sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois suivant le jour du dépouillement des offres.

Ingénieur Préposé aux Contrats
5e étage, Immeuble Motherwell
1901 rue Victoria
Régina, Saskatchewan S4P 0R5
Tél. (306) 359-5265

Les seules offres retenues seront celles présentées sur les formules fournies par l'ARAP et remplies selon les conditions établies dans les documents de soumission, et accompagnées avec garantie, en quantité et sous la forme spécifiée dans les documents de soumission.

Les gens intéresssés sont conseillés de prendre les documents de soumission de l'Ingénieur Préposé aux Contrats à l'adresse ci-dessus, pour être certain de recevoir les avertissements suplémentaires.

La soumission la plus basse ou toute autre ne seront pas nécessairement acceptée.

A.F. Lukey
Directeur, Service de Génie
ARAP

Canada

Ligue Locale d'Improvisation d'Edmonton

Dans le monde du sport culturel

Vendredi soir dernier, à l'aréna du Théâtre Popicos, les Jacques Straps de l'ACFA, se sont hissés au premier rang du classement général en arrachant péniblement une victoire par le compte de 8 à 7 aux dépends des Voix Puckées de Radio Canada.

Plus d'une centaine de personnes ont assistées à ce match. Une joute très nerveuse où l'échec-avant, prédominait. Nous avons tout de même assisté à quelques belles échappées, surtout dans les jeux comparés.

Les trois étoiles du match (telles que choisies par Yves Lavertu du Franco):
1) Claude Cornellier de l'ACFA
2) Normand Vincent de Radio Canada
3) Louis Lemieux de Radio Canada

Vendredi soir prochain, toujours à 20 h 00 à l'aréna du Théâtre Popicos, les Rhinosonroses de l'Alliance Chorale rencontrent les Fac-similés de la Faculté Saint-Jean.

Un rendez-vous pour tous les amateurs de sport culturel!

A Demie-Saison

Classement général

	P.J.	P.G.	P.P.	P.C.	PTS.
Les Jacques Straps de l'ACFA	2	2	15	11	4
Les Fac-similés de la Faculté St-Jean	2	2	12	10	4
Les Rhinosonroses des Alliances	2	1	11	13	2
Les Voix-puckées de Radio-Canada	2	0	12	14	0
Les 100 Génies des Ecoles d'Immersion	2	0	11	13	0

Moyenne des compteurs

	Jeux	PTS.	Moyenne %	Pun.
ACFA - Diane Culhane	11	8	72.7	2
Faculté St-Jean - Marc Therrien	22	14	63.6	10
ACFA - Claude Cornellier	25	15	60.0	8
ACFA - Johanne Corneillier	22	13	59.0	8
Faculté St-Jean - Joanne Demers	17	10	58.8	8
Radio Canada - Normand Latour	15	8	53.3	4
ACFA - Martin Flibotte	15	8	53.3	6
Radio Canada - Normand Vincent	21	11	52.3	5
Ecoles d'immersions - Serge Plamondon	14	7	50.0	5
Ecoles d'immersions - Michel Gobeil	23	11	17.8	9
Radio Canada - Louis Lemieux	15	7	46.6	0
Alliances Chorales- Manon Beaudoin	15	7	46.6	0

Les étoiles

	Points
Claude Cornellier	6
Manon Beaudoin	5
Marc Therrien	5
Normand Vincent	5
Johanne Cornellier	3

humour

On demandait à une charmante jeune femme:
— Avez-vous lu "Le rouge et le noir"?
— Non, ni l'un ni l'autre!

•••

— Allô, docteur? C'est monsieur Blanchard! Vous me reconnaissez? Venez vite, ma femme a une crise d'appendicite!
— Voyons, monsieur Blanchard, j'ai opéré votre femme de l'appendicite il y a trois ans, et je n'ai jamais entendu parler de quelqu'un qui aurait un deuxième appendice.
— C'est possible, docteur, mais vous avez peut-être entendu parler de quelqu'un qui aurait une deuxième femme?

•••

Un gangster sort d'un cinéma, s'adresse à la caissière, revolver au poing:
— Ce film est idiot. Remboursez - moi l'argent de tous les spectateurs!

•••

Un fou est interrogé par le médecin de l'asile:
— Alors comme ça, cher ami, vous voyez des bêtes?
— Oui, je vois des bêtes!
— Et à quel moment de la journée les voyez-vous, ces bêtes?
— Oh, à n'importe quel moment!
— Et comment sont-elles, ces bêtes?
— Elles sont petites, et de couleur verte. D'ailleurs en ce moment les voilà, elles arrivent, elles sont sur moi, elles sont sur moi...



— Voyons Alice, il doit certainement y avoir quelqu'un sur qui tu peux jeter le blâmes !

Nouveaux cours pour adultes francophones

par Claude Roberto

L'éducation permanente à la faculté Saint-Jean d'Edmonton se développe. A partir de la fin janvier, une vingtaine de cours sans crédit seront offerts à des prix minimes le soir sur la 91e rue dans le quartier francophone de la ville.

"Nous avons établi ce programme pour donner aux adultes la chance d'améliorer la connaissance de certains sujets," explique Fernande Bergeron, adjointe au directeur du centre de l'éducation permanente. "Les cours répondent à des besoins à courts termes et peuvent préparer à d'autres cours postérieurs".

Les matières enseignées sont particulièrement variées... théâtre, dessin, mécanique, relations humaines, préretraite, tenue de livres, français, anglais seront autant de sujets abordés.

"Au centre nous sommes une équipe de trois, sans compter les professeurs. Nous recevons les gens et distribuons des questionnaires pour comprendre les besoins," précise Fernande Bergeron.

"Et bien sûr, si les demandes sont là, mais si les professeurs pour ces sujets font défaut, nous avons des difficultés pour satisfaire les requêtes."

Ces cours sans crédit s'ajoutent au programme régulier à crédits et aux sessions en français de fin de semaine organisées par le centre de l'éducation permanente. Ce dernier dessert maintenant les francophones de la ville en plus des habitants de la province qui étudient par téléconférence ou se réunissent le samedi à Edmonton.

Selon l'administration du centre, les évaluations du grand public s'avèrent très bonnes.

Pour plus de renseignements, s'adresser à Jean Watters, directeur du centre, à Fernande Bergeron, adjointe à la direction, ou à Lise Desbiens, secrétaire au 468-1254 (Edmonton).

Notre deuxième valeur: l'Excellence

(1ère partie)

Il y a à peine 20 ans, l'expression "Made in Japan" était synonyme de camelote. Les produits japonais avaient très peu de valeur. En l'espace de 10 ans, la situation s'est complètement renversée. Les produits japonais sont aujourd'hui hautement recherchés pour leur qualité et leur fiabilité.

Le Japon a rejoint et même dépassé les autres pays du monde dans plusieurs secteurs de production: l'automobile, l'informatique, l'horlogerie, l'optique, la photographie, l'électronique, etc. Que s'est-il dont passé? Les entreprises japonaises et leurs travailleurs ont pris le virage de l'excellence. Le Japon a décidé d'offrir au monde des produits de qualité supérieure. Les Japonais ont décidé d'accomplir toutes leurs tâches avec le souci constant d'y exceller.

La réussite nationale du Japon n'est qu'un exemple de l'importance que revêt la valeur de l'excellence. Toutes les entreprises qui ont réussi en ont fait leur principal credo. Pour la compagnie McDonald's, l'excellence se traduit par une norme élevée de propreté et de rapidité du service dans tous leurs restaurants répartis à travers le monde.

La compagnie Frito garantit à tous ses détaillants une qualité de service à 99.5%. I.B.M. a choisi de fournir à sa clientèle une qualité de produits sans égale à aucune autre entreprise du monde.

Si le Mouvement Desjardins a réussi après 80 années d'existence à devenir la plus importante institution financière de la province de Québec, ce n'est pas le simple effet du hasard. La majorité des personnes qui y ont oeuvré croyaient en ce qu'elles faisaient. Elles ne ménageaeient pas leurs énergies et avaient le souci de répondre le mieux possible aux besoins des membres.

Dans notre réflexion sur les fondements de notre entreprise, nous avons choisi l'excellence comme seconde valeur fondamentale. D'abord, parce qu'elle est déjà présente dans notre culture. Ensuite, parce que dans le contexte actuel, elle est devenue un facteur essentiel de réussite. A cause de la nature de notre entreprise, la recherche d'excellence se joue sur deux terrains: **exceller en tant qu'entreprise économique, exceller en tant que coopérative.**

Tiré: Henri Paul Trudel, Conseil Canadien de la Coopération.

Les jeunes redonnent vie à leur association

par Carole Sadelain

Les 11, 12 et 13 janvier derniers se déroulait la réunion du Conseil d'administration de Francophonie Jeunesse de l'Alberta (FJA), où des représentants des cercles locaux d'Edmonton, Donnelly, St-Paul, Falher et des membres de l'Exécutif nouvellement élus se remontraient pour un stage de planification, "un plan d'attaque".

M. Ronald Bisson, directeur général de la Fédération des Jeunes Canadiens français (FJCF) fut l'animateur pour la fin de semaine et nous fit découvrir des révélations importantes. En exposant habilement nos problèmes et en posant des questions de base, M. Bisson nous a fait réaliser nos problèmes fondamentaux.

Nous avons identifié surtout des problèmes internes résultant en un manque de confiance, surtout une réalisation précise de la situation et de ce que l'on peut accomplir; nous avons aussi déterminé la programmation à venir de FJA dont le critère premier est de réaliser notre but. Plusieurs propositions ressortirent de cette rencontre dont les suivantes: une augmentation de la visibilité de FJA, jeter un regard sur le passé pour mieux connaître l'avenir, aussi augmenter la quantité et



Le Comité exécutif de FJA au travail.

et de communication entre les jeunes pour s'unir, pour s'attaquer au but. Le grand but qui est ressorti de cette fin de semaine fût de rejoindre plus de jeunes. Nous aovns aussi découvert qu'un obstacle n'est qu'un symptôme d'un problème encore plus profond, et l'un des plus grands obstacles à FJA est le manque de communication entre les jeunes pour agir d'une même voix et l'on peut ajouter un manque de crédibilité auprès des adultes.

Ce que nous avons vécu comme jeunes fût la qualité de la participation provinciale, établir un lien de rencontre permanent francophone et surtout, une amélioration de la communication interne de FJA qui dernièrement laisse à désirer.

Cette fin de semaine fût des plus enrichissantes; L'analyse de notre organisme nous a permis de percevoir nos faiblesses, nos points forts et nos besoins fondmentaux en tant que jeune francophone en Alberta!

Petites annonces

Chambre et pension - prix à discuter- #17, 2024 - 57e rue. Téléphone: 450-1256.

A vendre: Motor home Apalache '80, 23 1/2 de longueur, 77,000 kilomètres, contrôleur de vitesse, très bonne condition. Moteur 400, prix: 31,000$. Tél: 433-9376.

A vendre - aspirateur Advance Low Boy Commercial. Demande 125$ 488-9478.

Je fais présentement une recherche en profondeur concernant l'historique de la "crêche de l'enfant Jésus" et de son évolution au fil des siècles à travers le Canada. Si vous possédez de l'information, des références ou de la documentation à ce sujet, s.v.p. communiquez avec: Jacques Blain, C.P. 1175, Nicolet, P.Q. JOG 1E0.

Je serais intéressée à prendre tout travail de conciergerie. Je préférerais travailler avec des personnes francophones. Si vous avez besoin d'un concierge, appelez Mme Aubert au 433-9376.

A vendre un jeu intélévision avec une cassette $100.000. Communiquez au 476-5807.

A vendre un col de renard bleu (2 ans) de très belle qualité et en très bonne condition. Egalement à vendre un manteau gris pure laine, grandeur huit ans pour dames. A vendre ensemble ou séparément. Le prix d'achat était de $450. mais laisserais à moitié prix. Téléphonez à: 468-1442.

Je recherche une personne pouvant faire du traitement de textes et du travail général de bureau occasionnellement. Si vous êtes intéressée, appelez au 468-9406.

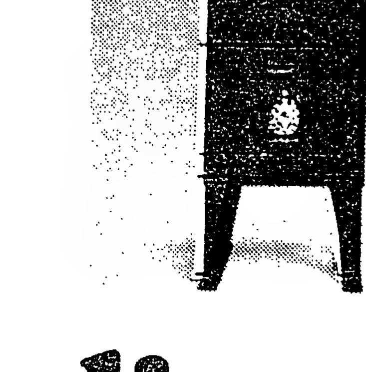
Comment se servir de la poste.

« C'est simple. On met un timbre de 32¢ sur l'enveloppe et on la dépose dans une boîte aux lettres. »

Bien sûr... mais la poste, c'est aussi beaucoup plus! On n'en est plus aujourd'hui à l'époque où la poste n'offrait que quelques services. Elle peut même maintenant transmettre vos messages par satellite, à la vitesse de la lumière!

L'éventail des services postaux s'est élargi. Et les anciens services de base se sont transformés, pour mieux répondre aux besoins des gens d'aujourd'hui.

Nous pensons que la poste peut faire beaucoup plus pour vous. Voici donc un aide-mémoire, bref et précis, des services postaux que vous pouvez utiliser tous les jours ou dans les occasions spéciales. Vous pouvez accélérer la livraison du courrier en mettant un affranchissement suffisant et en indiquant l'adresse de l'expéditeur et les codes postaux.



Lettres

(Courrier intérieur, sauf mention contraire.)

1 Quand on a besoin du service ordinaire.

Courrier de 1re Classe

Tarif: 0,32 $ les premiers 30 g, 0,37 $ pour les États-Unis et 0,64 $ outremer (pour les premiers 20 g).

Spécifications: Enveloppes préaffranchies en vente à votre bureau de poste.

Délai de livraison: De 1 à 3 jours habituellement (selon la distance à couvrir ou le fuseau horaire).

2 Quand on veut la preuve que ça s'est rendu.

Poste certifiée

Tarif: 1,06 $ en sus de l'affranchissement normal. Les ensembles Poste certifiée sont en vente à votre bureau de poste.

Caractéristiques: Un exemplaire de la signature du destinataire recueillie sur réception est automatiquement retourné à l'expéditeur. Un double est conservé au bureau de poste pour les cas d'enquête.

Délai de livraison: Selon la classe de courrier utilisée. Plus rapide avec la Livraison exprès.

3 Quand on veut une preuve que ç'a été envoyé.



Courrier recommandé

Tarif: 1,96 $ en sus d'un affranchissement de 1re Classe.

Caractéristiques: Comprend une assurance d'une valeur de 100 $, qui peut être augmentée jusqu'à 1 000 $. Une preuve d'expédition vous est remise automatiquement. La signature du destinataire est conservée dans nos dossiers durant 24 mois. Très sûr : la lettre est munie des papiers nécessaires, alors qu'elle est acheminée par la poste.

Délai de livraison: Comme pour le courrier de 1re Classe. Plus rapide avec la Livraison exprès.

4 Quand on veut qu'une lettre se déplace rapidement.

Vite.



Livraison exprès

Tarif: 1,06 $ en sus de l'affranchissement de 1re Classe.

Caractéristiques: Livraison 7 jours par semaine dans les grandes villes. Peut être associée à la Poste certifiée et au Courrier recommandé.

Délai de livraison: De 1 à 2 jours habituellement, selon la distance et le fuseau horaire. Peut se faire le jour même, avec Telepost ou Intelpost.

Plus vite.

Messageries Poste prioritaire (livraison le lendemain)

Tarif: Exemples de tarifs pour une lettre de moins de 1 kg: de Québec à Toronto, 7,95 $. De Vancouver à Fredericton, 12,83 $.

Caractéristiques: L'expédition peut se faire de tout bureau de poste affichant le symbole des Messageries Poste prioritaire. Service de ramassage offert dans certaines villes.

Délai de livraison: Le lendemain dans la plupart des villes canadiennes.

Encore plus vite.

Courrier électronique

TELEPOST: Copie de votre message livrée le lendemain.

Tarif: 3,85 $ les 50 mots ou moins, dictés à un opérateur de Telepost pour livraison au Canada.

Caractéristiques: Même impact qu'un télégramme. Rapidité de la poste électronique. Pas de limite à la longueur du message. Le message peut être:
- dicté par téléphone à un bureau de télégramme CNCP;
- remis à un comptoir CNCP.

Autres moyens d'accès offerts aux entreprises: par exemple, par le télex, par EOS, par la WP Mail ou par bande magnétique.

Délai de livraison: Le lendemain dans la plupart des grandes villes du Canada. Peut se faire le jour même avec la Livraison exprès.

INTELPOST: Un fac-similé (une photocopie de très bonne qualité) de votre lettre ou document peut être expédié en quelques minutes dans l'une des 25 villes au Canada, ou l'un des 22 pays, qui font partie du réseau.

Tarif: 4 $ la page. Également offert avec Livraison exprès. De 5 à 12 $ la page pour l'étranger, selon la destination (Livraison exprès généralement comprise).

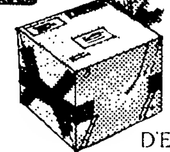
Caractéristiques: Reproduction très fidèle du document original de tout format jusqu'à 21,5 cm sur 35,5 (8½ po sur 14). Original retourné à l'expéditeur le jour même.

Délai de livraison: Peut se faire le jour même si l'expédition se fait avant 17 h et par Livraison exprès (et compte tenu des fuseaux horaires). Sinon, le lendemain. Ramassage au bureau de poste également offert.

Colis

(Courrier intérieur, sauf mention contraire.)

1 Quand on a besoin du service ordinaire.



La poste aux colis.

Tarif: Par exemple, pour un colis de 2 kg, de Montréal à Toronto, 1,59 $. D'Edmonton à Halifax, 2,39 $.

Caractéristiques: Très économique lorsque le temps n'est pas l'objectif premier. En option: preuve de livraison avec assurance et envoi c.r. Poids maximum: 30 kg.

Délai de livraison: De 1 à 5 jours entre les grands centres, mais jusqu'à 10 jours pour les longues distances (d'une extrémité du pays à l'autre) ou pour les localités éloignées.

2 Quand on veut un service rapide.



Colis de 1re Classe

Tarif: Par exemple, pour un colis de 2 kg, de Montréal à Toronto, 2,97 $. D'Edmonton à Halifax, 6,10 $.

Caractéristiques: Ce service allie rapidité et économie. Colis expédiés par les moyens de transport les plus rapides. Preuve de livraison avec assurance, envoi c.r., preuve de livraison (Poste certifiée) et preuve d'expédition (Courrier recommandé), en option. Poids maximum: 30 kg.

Délai de livraison: En général, de 1 à 3 jours entre les grands centres, mais jusqu'à 7 jours pour les longues distances (d'une extrémité du pays à l'autre) ou pour les localités éloignées.

3 Quand on veut un service plus rapide.



Expédition de colis par Livraison exprès

Tarif: Par exemple pour un colis de 2 kg de Montréal à Toronto, 4,03 $. D'Edmonton à Halifax, 7,16 $.

Caractéristiques: Les colis de Livraison exprès sont expédiés par les moyens les plus rapides et livrés 12 heures par jour, 7 jours par semaine, dans les grands centres. (Ailleurs, le destinataire est averti par téléphone de passer prendre son colis.) Preuve de livraison avec assurance, envoi c.r., preuve de livraison et preuve d'expédition, en option. Poids maximum: 30 kg.

Délai de livraison: Habituellement de 1 à 2 jours entre les grands centres et de 3 à 4 jours pour les longues distances ou les localités éloignées.

4 Quand on veut le service le plus rapide.

Messageries Poste prioritaire (livraison le lendemain)

Tarifs: Par exemple, pour un colis de 1 kg de Montréal à Toronto, 7,95 $. D'Edmonton à Halifax, 12,03 $.

Le tarif de base varie selon la distance, de 6,94 $ à 20,40 $ pour le 1er kg, et de 0,53 $ à 4,50 $ pour chaque kg additionnel.

Caractéristiques: Les Messageries Poste prioritaire offrent leur service dans la plupart des bureaux de poste du pays. Service de ramassage offert dans certaines villes. Preuve d'expédition, signature sur livraison et assurance, comprises dans le tarif. Poids maximum: 20 kg. Pour plus de renseignements sur les Messageries Poste prioritaire, contactez votre bureau de Messageries Poste prioritaire.

Délai de livraison: Le lendemain dans la plupart des villes canadiennes.

Conservez cet aide-mémoire. Les renseignements donnés plus haut peuvent répondre à vos besoins de services postaux personnels. Vous pouvez obtenir gratuitement un exemplaire de notre brochure «Comment se servir de la poste» en remplissant et en postant le coupon ci-dessous. Pour tout renseignement supplémentaire sur les **services aux entreprises** ou sur tout autre service de la Société canadienne des postes, communiquez avec votre maître de poste ou un représentant du service à la clientèle.

Autres services pratiques

1 Quand on veut envoyer de l'argent.

Mandats-poste

Caractéristiques: Service offert dans tous les bureaux de poste. Encaissables sans frais dans tous les bureaux de poste et dans toutes les succursales de banques à charte. Montant maximum au Canada 200 $, aussi disponible en dollars américains ou livres sterling. Reçu émis automatiquement. Preuve de réception disponible sur demande.

Tarif: 0,42 $ pour un mandat émis et encaissé au Canada. Jusqu'à 1,06 $ pour un mandat émis au Canada et encaissé à l'étranger.

2 Quand on veut expédier des valeurs.

Paquets d'argent

Caractéristiques: Transport sécuritaire des valeurs (liquidités, titres, bijoux, etc.) au Canada et aux États-Unis. Service de la 1re Classe. Le destinataire est averti de passer prendre son paquet. Il y a une assurance de base de 100 $.

Poids maximum: Au Canada, 30 kg. Aux États-Unis, 2 kg.

Tarifs: 4,24 $ jusqu'à 250 g, 6,36 $ de 250 à 500 g, 6,36 $ pour les premiers 500 g supplémentaires, 2,65 $ par 500 g additionnels, jusqu'à un maximum de 30 kg.

3 Quand on veut une adresse postale.

Casier postal

Caractéristiques: Accès commode à son courrier en dehors des heures d'ouverture (par exemple, les week-ends dans certains secteurs). Contrat d'un an (crédit accordé, quand le casier ne sert plus).

Tarifs: De 6,36 $ à 79,50 $ par année, selon les dimensions du casier et les options de livraison.

S.V.P. envoyez-moi un exemplaire de la brochure «Comment se servir de la poste».

Nom

Rue

Ville

Province

Code postal

Faire parvenir à:
Société canadienne des postes
Division Rideau
C.P. 8000
Terminus postal
Ottawa, Ontario
K1G 3H6

SUD VOY

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

On prend de l'avance.

Abonnez-vous

 Commission de la Fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada

Carrieres dans le Secteur Correctionnel

Le service correctionnel du Canada offre la possibilité d'acquérir la formation nécssaire en vue de se faire une carrière intéressante dans ses rangs, et vous invite à envoyer votre candidature. Le service a des postes vacants, comportant différentes exigences linguistiques, pour les hommes et les femmes en Alberta, au Manitoba et en Saskatchewan.

La participation directe à des programmes tels que: sécurité, formation et counselling peut conduire à un avenir prometteur et intéressant au sein du Service correctionnel. Ces postes conviendraient particulièrement à des diplômés universitaires, surtout ceux qui ont des connaissances en sciences sociales ou en science du comportement.

Le traitement (en voie de revision) commence à $21,533.00; augmentation annuelle et nombreux avantages sociaux.

Les candidats(tes) choisis pourraient avoir à suivre un cours d'introduction au S.C.C.

Prière d'invoyer votre curriculum vitae ou demande d'emploi, en indiquant la référence: 85-CSC-PRA-OC-01 (W8F), à l'adresse suivante:
Agent de dotation régional
Service correctionnel du Canada
Administration régionale, Prairies
B.P. 9223 - 2002, Avenue Québec
Saskatoon, (Saskatchewan) S7K 3X5

For information in English regarding these positions, please contact the above.

La Fonction publique du Canada offre des chances égales d'emploi à tous — Canada

 Commission de la Fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada

Gestionnaire de District

Secrétariat d'Etat
Saskatoon

Nous avons besoin d'un gestionnaire expérimenté qui sera responsable de nos activités à Saskatoon et dans le Nord. Ce nouveau poste exige de l'expérience en élaboration, mise en oeuvre et évaluation de programmes sociaux et culturels. Ce travail nécessite une forte dose d'initiative pour établir des méthodes nouvelles et créatives qui permettront de réaliser des programmes sociaux et culturels répondant aux priorités locales des collectivités, en tenant compte des ressources ministérielles restreintes.

Vous devez avoir complété un cours secondaire (un diplôme universitaire serait préférable) et avoir l'expérience du travail avec des groupes bénévoles ou communautaires. Vous devez en outre avoir de l'expérience dans l'administration de programmes de développement socio-culturel, ainsi que de l'expérience en gestion de ressources humaines. La connaissance du français et de l'anglais est essentielle.

Nous offrons un traitement variant entre $38,957 et $43,931, et d'excellents bénéfices sociaux.

Faites parvenir votre curriculum vitae et/ou demande d'emploi à l'adresse suivante, en indiquant le no. S-85-52-0009-0140-(W8F):
Paul Lizée
Commission de la fonction publique du Canada
Pièce 1010, 1867 rue Hamilton
Regina, Saskatchewan
S4P 2C2
Téléphone No.: (306) 359-5720
Visuor: (306) 359-6719

Date limite: 6 févier, 1985
English information will be provided on request by contacting the above person.



CN RAIL

APPEL D'OFFRES

Service de traiteur pour les équipes d'entretien des services techniques Régions des Montagnes, des Grands Lacs, du Saint-Laurent et pour les équipes inter-régionales du réseau

Les travaux consisteront en la fourniture d'environ 1 092 500 repas à environ 110 équipes et des services de buanderie pour les draps de lit requis pour ces équipes à divers endroits sur le réseau de CN Rail.

Nous accepterons la réception des soumissions jusqu'à 15 h, heure normale de l'Est, vendredi, 1er février 1985.

Les documents relatifs aux soumissions peuvent être obtenus de

Bureaux de l'ingénieur régional en chef — Vancouver, Calgary, Edmonton
15e étage, Administration, contrats
10004 - 104 avenue
Edmonton (Alberta) T5J 0K2

Pour renseignements complémentaires, téléphoner au (514) 877-8754.

La compagnie se réserve le droit de rejeter toute soumission, si basse soit-elle.

Bureau de l'ingénieur en chef
Canadien National
Montréal (Québec)


Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

DECISION

Les Communications Par Satellite Canadien Inc. Décision CRTC 85-14. Toronto (Ont.). Documents connexes: décision CRTC 81-252 du 14 avril 1981, décision CRTC 83-126 du 8 mars 1983 et avis public CRTC 1983-86 du 27 avril 1983. Suite à l'avis public CRTC 1984-250, le Conseil approuve la demande de modification de la licence de radiodiffusion de réseau présentée par les Communications Par Satellite Canadien Inc. (CANCOM). en vue de faire passer de 6,80$ à 7$ le tarif mensuel total maximal applicable à son bloc de huit signaux de télévision (4 canadiens et 4 américains). Cette proposition s'appuie sur la mise en oeuvre d'un barème de tarifs dégroupés qui permettra d'obtenir une parité entre les tarifs mensuels applicables aux signaux canadiens et américains individuels. La CANCOM est actuellement autorisée à imposer un tarif mensuel maximal de 4$ pour les quatre signaux de télévision canadiens fournis en bloc et un maximum de 2,80$ pour les quatre signaux américains distribués de façon dégroupée. Dans sa proposition actuelle, la CANCOM propose d'introduire un barème de tarifs dégroupés "qui n'établirait pas de distinction entre les tarifs mensuels applicables aux signaux canadiens et américains individuels, et qui donnerait aux affiliées la souplesse voulue pour choisir entre les signaux offerts par la CANCOM, en conformité des lignes directrices du CRTC sur l'équilibre, sans leur imposer le tarif global actuellement applicable au bloc de signaux canadiens". Le Conseil est convaincu que la majoration proposée de 20¢ du tarif mensuel total maximal applicable au bloc de huit signaux de télévision de la CANCOM est justifiée sur le plan économique. Il note en outre que, conformément à l'engagement initial de la CANCOM, elle continuera de distribuer gratuitement à ses affiliées ses signaux radiophoniques canadiens autorisés. Le Conseil estime que le dégroupement des tarifs applicables à la distribution de signaux canadiens s'inscrit dans le cadre de la préoccupation exprimée par le Conseil dans des décisions et des avis antérieurs. Le Conseil précise de nouveau que la principale responsabilité de la CANCOM demeure l'extension des services de radiodiffusion canadiens aux collectivités plus éloignées et mal desservies.

Où puis-je lire les documents du CRTC? Les documents du C.R.T.C. peuvent être consultés dans la "Gazette du Canada", partie 1, aux bureaux du C.R.T.C. et dans la section référence des bibliothèques publiques. Les décisions du Conseil concernant un titulaire de licence peuvent être consultées, à ses bureaux, durant les heures normales d'affaires. Vous pouvez également obtenir copie des documents publics du C.R.T.C. en rejoignant le Conseil à: Ottawa/Hull (819) 997-0313; Halifax (902) 426-7997; Montréal (514) 283-6607; Winnipeg (204) 949-6306 et Vancouver (604) 666-2111.

Canada

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

AVIS

Télédistribution des services de télévision payante et d'émissions spécialisées. Séquences-annonces et signaux sonores en stéréo. Avis public CRTC 1985-6. **Séquences-annonces:** Dans l'avis public CRTC 1984-1 du 5 janvier 1984, le Conseil a autorisé la télédistribution de séquences-annonces de télévision payante pour une période d'un an sous réserve des restrictions qui y sont décrites. Depuis le 5 janvier 1984, le Conseil n'a reçu aucune preuve indiquant qu'un préjudice a été causé aux télédiffuseurs par les séquences-annonces présentées conformément à l'autorisation accordée dans l'avis public CRTC 1984-1. Par ailleurs, certains facteurs indiquent que les séquences-annonces ont influé positivement sur les niveaux d'abonnement à la télévision payante. En conséquence, le Conseil autorise que l'on poursuive la télédistribution de séquences-annonces des services de réseau de télévision payante canadiens et élargit cette autorisation de manière à y inclure les services canadiens de réseau d'émissions spécialisées. Ces autorisations ne demeureront en vigueur que tant que les titulaires de licences de télévision par câble respecteront les exigences telles que décrites dans l'avis public 84-1. Le respect des exigences susmentionnées sera examiné avec les titulaires au moment du renouvellement de licence.

Signaux sonores en stéréo: Dans la décision CRTC 84-4 du 5 janvier 1984, le Conseil a approuvé des demandes de modification de la distribution autorisée d'un certain nombre d'entreprises de réception de radiodiffusion, visant à ajouter la distribution de signaux en stéréo des services de télévision payante à leur service sonore par câble. La décision CRTC 84-4 renfermait également la condition à l'ajout de ces signaux. Dans l'avis public CRTC 1984-124 du 28 mai 1984, le Conseil a publié une "Ebauche du projet de modification du Règlement sur la télévision par câble", et dans l'avis public CRTC 1984-305 du 12 décembre 1984, le Conseil a annoncé son intention d'introduire le nouveau "règlement sur la télédistribution et la télévision par abonnement". Le paragraphe 16(4) de ce projet, qui était décrit à l'annexe de l'avis public, prévoit la distribution de signaux sonores en stéréo distribués par des services de télévision payante ou des services spécialisés de musique canadiens. Les observations écrites au sujet du projet de règlement doivent être soumises le **15 février 1985** au plus tard.

En conséquence, le conseil autorise que l'on poursuive la télédistribution des signaux en stéréo des réseaux de télévision payante et du service spécialisé canadien de réseau de musique. Cette autorisation est assujettie à l'exigence que la titulaire respecte les dispositions énoncées dans l'avis public CRTC 1984-305.

Séquences-annonces de services spécialisés américains. Avis public CRTC 1985-7. Documents connexes: avis publics RTC 1983-228, 1984-1 et 1985-6. Dans l'avis public CRTC 1984-1 du 5 janvier 1984, le Conseil a autorisé les titulaires de licences d'entreprises de télédistribution à distribuer, sous la forme de signaux non codés, des séquences-annonces de services de réseau canadiens de télévision payante pour une période d'un an, sous réserve de certaines dispositions énoncées dans l'avis, dont l'exigence que ces séquences-annonces ne soient pas distribuées au cours des périodes où ont lieu les principales évaluations nationales des cotes d'écoute. Dans l'avis public CRTC 1985-6, le Conseil a autorisé les titulaires de licences d'entreprises de télédistribution à continuer la distribution de séquences-annonces des services de réseau de télévision payante et à distribuer, sous la forme de signaux non codés, des séquences-annonces des services spécialisés américains que le Conseil a jugés comme pouvant être distribués par les titulaires de licences d'entreprises de télédistribution canadiennes (Liste révisée du CRTC des services spécialisés non canadiens, admissibles, en date du 11 juin 1984). Le Conseil invite donc les parties intéressées à lui faire part de leurs points de vue sur cette question et, plus particulièrement, à formuler des observation sur ce qui suit: 1. Devrait-on autoriser, sous la forme de signaux non codés, les séquences-annonces de services spécialisés américains? 2. Dans l'affirmative, y aurait-il lieu de les traiter d'une manière différente de celles des services d'émissions canadiens optionnels? 3. S'il y a lieu, quels critères devraient être appliqués? Les exposés doivent être présentés par écrit, au plus tard le **8 février 1985** à M. Fernand Belisle, Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2. Dans l'intervalle, le Conseil étudiera sur une base individuelle les demandes d'autorisation de distribution de séquences-annonces de services spécialisés non canadiens.

Canada

L'actualité Québécoise

Par Pierre Noël

L'Orchestre Symphonique de Montréal, reconnu le meilleur orchestre français du monde, sous la tutelle de son directeur artistique, le célèbre Charles Dutoit sera à Edmonton le 27 janvier, pour le début d'une tournée dans l'Ouest canadien qui les mènera par la suite à Calgary le 28 janvier et à Vancouver le 29 janvier.

Fondé en 1934, par un groupe d'amoureux de belle musique, avec l'aide du gouvernement du Québec, l'Orchestre Symphonique de Montréal forme aujourd'hui l'un des principaux organismes culturels de la métropole. Localisé en plein coeur de la ville, l'OSM est le symbole par excellence de l'harmonie entre la population francophone et anglophone. Ce qui donne une saveur unique à Montréal.

En 1967, l'OSM enregistre son premier long-jeu avec Zubin Méhta et Pierre Hétu à la direction musicale. Depuis 1980, l'orchestre a un contrat exclusif avec Decra/London et une impressionnante série d'enregistrements digitaux permettant d'auditionner l'OSM sous la baguette de son chef actuel pendant bien des années, avec la meilleure qualité de son existant. Qualité, performance et doigté du chef ont permis à l'OSM d'accumuler prix après prix, incluant le Prix Mondial du Disque de Montreux la plus prestigieuse distinction d'enregistrement au monde.

La saison 1983-84 a marqué le 50e anniversaire de l'OSM. Parmi les célébrations, soulignons une 4e tournée européenne au printemps 1984, visitant Genève, Bern, Lausanne, Zurich, Munich, Berlin, Frankfurt, Hambourg, Bonn, Paris, Stuttgart, Mannheim, Basel et Londres. Cette 50e saison s'est terminée en grand style avec la première performance à Montréal de la Symphonie No. 8 de Malher (Symphonie des Mille) présentée au Forum devant près de 17 000 spectateurs. Enfin, notons le 5e Festival d'Eté Mosart Plus à la Basilique Notre-Dame, qui a attiré plus de 80 000 mélomanes durant la saison.

Pour cette 51e saison, les traits marquants de l'OSM comprennent l'enregistrement de l'Oiseau de Feu de Stravinsky cet automne, et la tournée dans l'Ouest canadien.



Charles Dutoit à la direction de l'Orchestre Symphonique de Montréal.

A la douce mémoire de Marie Pelletier

par Marcel Dubé

Le 6 janvier, 1985 l'âme d'une pionnière de Legal nous quitte pour la maison du Père. Marie Pelletier, née Ouellette, âgée de 87 années est décédée au foyer Youville à St. Albert après une longue maladie. Elle était la femme d'André Pelletier.

Marie était la mère d'une famille de onze enfants - six filles et cinq garçons: Imelda (Nazaire Lessard) de Legal, Marie Ange (Charlie Newman) de Nanaimo, B.C., Anne (Les Durling), Annette (Sandy Cormack), Rita (Bert Demers) et Lucienne (Maurice Riopel) qui avait prédécédé sa mère en 1977. Ces derniers sont d'Edmonton, Alberta. Ses garçons sont Omer, Paul, Maurice, Lucien de Legal et Georges d'Edmonton.

Elle avait cinquante petits enfants et aussi cinquante-deux arrières petit-enfants.

Mme Pelletier a été prédécédée par ces quatre frères Joseph, Amable, François, et Elizé et elle est survécue par deux soeurs Mme Georges (Yvonne) Montpetit de Legal et Mme Narcisse Gelot (Alice) du Québec.

Les porteurs furent Maurice Pelletier, Lucien Pelletier, Omer Pelletier, Paul Pelletier, Nazaire Lessard et Marcel Lessard. Six membres du Mouvement des Femmes Chrétiennes de Legal formaient une garde d'honneur.

Le service funéraire fut co-célébré à l'église St. Emile de Legal par les Rév. Armand Beaupré et Donald Stein de Millwoods, neveu de Mme Pelletier. Elle fût inhumée au cimetière de Legal. Les arrangements funéraires furent la responsabilité de Connelly McKinley Ltée de St. Albert.

La famille aimerait remercier tous ceux ou celles qui par leur présence ou par leurs offrandes les ont réconforté dans leur peine.

A la douce mémoire de Gabriel Tieulié

par Marcel Dubé

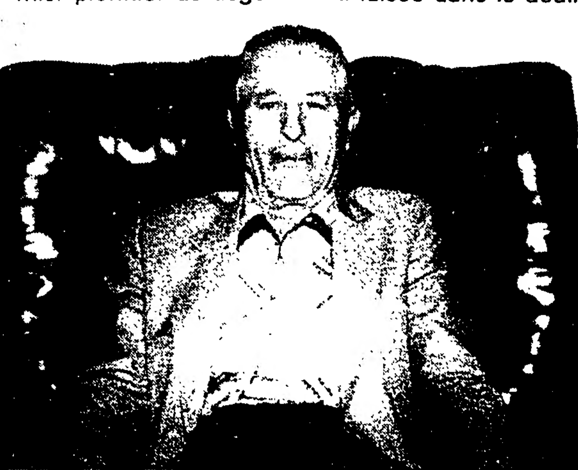
Dimanche matin le 6 janvier 1985, l'âme d'un ami et pionnier de Legal s'envola vers son Créateur. Gabrie Tieulié âgé de 84 années est décédé subitement à l'hôpital de St. Albert.

Originaire de France, le parents de Gabriel, Auguste et Rosine Tieulié ont immigré en Argentine pour quelques années. Ceci fût une expérience tragique. Avec les temps durs et une infestation de sauterelles tout fût détruit. La famille décida de venir dans un pays inconnu - le CANADA - pour s'établir de nouveau.

Gabriel, quatrième enfant né dans une famille de dix, fût le premier bébé baptisé dans la paroisse de Legal en l'année 1900. A l'âge tendre de neuf ans Gabriel était déjà impliqué dans les travaux agricoles. Avec sa mère il cultivait la terre, tandis que son père et ses frères coupaient les arbres afin d'augmenter la production du "Homestead". En faisant partie de cet équipe de colonisateur l'éducation était secondaire et très limitée.

Comme il y avait beaucoup de bêtes sauvages dans les bois, Gabriel a commencé à faire la chasse très jeune. Ceci était une manière de vivre dans ces années-là et c'est comment les habitants survivaient. Gabriel a poursuivi cet intérêt jusqu'à ses dernières années.

Comme beaucoup d'autres Gabriel est tombé victime de l'amour, et le 23 novembre 1927 il épousa la fille de son voisin, Marie Rose Gelot dont le père fût le premier pionnier de Legal.



M. Gabriel Tieulié

Après cinquante années de travaux agricole Gabriel et son épouse prenaient leur retraite à Edmonton. Mais cette vie à la ville n'était pas pour eux et ils sont revenus s'établir au village de Legal où il demeura jusqu'à son décès.

Il laisse dans le deuil sa chère épouse Marie Rose et quatre enfants - Thérèse et son époux Don Fraser de Westlock, Rita et son époux Maurice Tailleur de Morinville, Roland et son épouse Denise et Armand et son épouse Jeannette de Legal; aussi quinze petits enfants, deux arrières petits-enfants, deux frères Noël et Jean de Legal et deux soeurs Thérèse Caouette d'Oregon et Bernadette Morin de St-Albert.

M. Tieulié a été prédécédé par deux frères Joseph et François et trois soeurs Delphine, Rose et Marie Anne.

A la messe de la Résurrection à l'église St. Emile de Legal concélébrée par les Révérends Armand Beaupré, Georges Primeau et Walter Laliberty l'homélie délivrée par Janet Fraser, petite fille de M. Tieulié décrivait très bien la vie de son grand-père.

Les porteurs furent Jean-Marie Tieulié, Gérard Tieulié, Ricard Montpetit, David Fraser, et Claude Huot. Les chevaliers de l'autel étaient Armand Tailleur, Denis Tieulié, André Montpetit, Daniel Tremblay et Denis St-Jean. Le choeur de chants formé de Léonard Forcade, Fernande Van de Walle, Lucienne Montpetit, Marie-France Letourneau, Lilianne Bilodeau et Claire Demers était accompagné à l'orgue par Micky Young.

Les arrangements funéraires furent la responsabilité de Connelly-McKinley Ltée. de St-Albert.

La famille désire remercier tous ceux et celles qui les ont assisté dans leurs temps de peine par des offrandes de messes, de fleurs, de prières et d'aide bénévole.

Fusibles et disjoncteurs

Quand un fusible saute, le circuit est surchargé (trop d'appareils ou de lampes branchés sur le même circuit) ou un court-circuit surcharge le circuit quand le courant va directement à la prise de terre. Si les fusibles sautent fréquemment en l'absence de courts-circuits, cela indique un filage défectueux.

N'essayez pas de contre-balancer la surcharge en plaçant un plus gros fusible. Les circuits qui desservent les lampes et les prises de mur sont faits pour 15 ou 20 ampères. Les appareils importants fonctionnent mieux s'ils ont leurs propres circuits. Cette précaution est évidente pour le fort wattage d'une cuisinière électrique ou d'autres appareils chauffants. Elle s'applique cependant aussi aux moteurs qui tirent momentanément beaucoup de courant quand ils démarrent. Cela comprend la fournaise, les climatiseurs et le réfrigérateur.

Si l'on ajoute d'autres circuits, il faudra peut-être augmenter la quantité de courant qui entre dans la maison. Alors, une boîte centrale de 60 ampères ne pourra accommoder que quatre circuits de 15 ampères et leurs fusibles. Le fait de placer un fusible plus fort ne réussirait qu'à faire surchauffer les fils et à détruire l'isolant, une invitation au feu.

Pour retracer la cause d'un fusible sauté (ou d'un disjoncteur déclenché ce qui a le même effet électrique) débranchez d'abord toutes les lampes et les appareils desservis par ce circuit.

Après avoir fermé les lumières, etc. posez un nouveau fusible. Si le nouveau fusible saute immédiatement, la difficulté vient d'un court-circuit dans le filage, et non dans un des appareils ou accessoires. Si le nouveau fusible tient, branchez les appareils un à la fois et allumez les lumières du secteur suspect. Attendez une minute ou deux avant de les fermer. Le mal vient de l'appareil ou de l'accessoire qui fera sauter le fusible.

Si vous pouvez rebrancher tous les appareils sans inconvénient, mais qu'après quelques minutes le fusible saute, le circuit est probablement intact mais surchargé. Un ou deux des accessoires doivent demeurer inutilisés ou être déplacés dans un autre secteur où le circuit est moins chargé.

Si toutes les lumières de la maison s'éteignent en même temps, vérifiez d'abord si vos voisins ont de l'électricité. Si oui, débranchez vos appareils pour les protéger quand le courant reviendra. Si votre maison est la seule touchée, c'est ordinairement qu'un de vos fusibles principaux vient de sauter. Laissez un électricien le changer; il s'agit probablement d'un problème qui dépasse vos capacités.

Un disjoncteur est un interrupteur muni de contrôles enchassés qui s'ouvrent automatiquement si le circuit est surchargé. Pour le remettre en marche, vous n'avez qu'à replacer l'interrupteur en position fermée. Bien sûr, s'il s'ouvre encore il s'agit probablement d'un problème sérieux, comme si un fusible principal avait sauté.

Travaux publics Canada — Public Works Canada

A vendre

LES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Chef, Politique de Contrat et Administration, Travaux Publics Canada, salle 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta, téléphone (403) 420-3213, seront reçues jusqu'à 14 h 00 (HNR), 6 février 1985.

A vendre - Edifice anciennement de l'immigration avec droit d'usage et entente pour son occupation, située à 10534 - 100 rue, Edmonton, Alberta.

Les documents de soumission et la permission d'inspecter cet édifice peuvent être obtenus de M. Jack Loewen, Directeur régional de propriété, Travaux Publics Canada, 2e étage, Edifice Oliver, 10225 - 100 avenue, Edmonton, Alberta, T5J 0A1.

Pour être considérée chaque offre doit être soumise sur les formules fournies par le Ministère.

Le Ministère n'acceptera pas nécessairement ni la moins élevée ni aucune des soumissions.

Canada

Travaux publics Canada — Public Works Canada

Réunion d'information à l'intention des soumissionnaires éventuels Parc Olympique Canada Calgary (Alberta) Construction de la piste de bobsleign et de luge

Les entrepreneurs sont invités à assister à une réunion d'information préalable à la présentation des soumissions et au cours de laquelle on décrira et illustrera l'objet, la complexité, les matériaux, les systèmes, les contraintes et le calendrier à respecter pour mener à terme la construction de cette piste. Cette réunion a pour but d'informer les entrepreneurs sur l'appel d'offres préliminaire en cours de manière à permettre aux soumissionnaires éventuels de mieux saisir la portée des travaux et de préparer leurs estimations et leur planification préliminaires avant l'appel d'offres définitif. Au cours de cette réunion, on en profitera pour souligner et illustrer les détails de conception et de construction et pour fournir des renseignements préliminaires sur les plans. Il y aura aussi une période de questions.

La réunion se tiendra au Parc Olympique Canada (Auberge Paskapoo), Calgary (Alberta) le 25 janvier 1985 à 13 h 30. Pour de plus amples renseignements communiquer avec:

M. S. Hale
Underwood McLennan Ltd.
2540, chemin Kensington, n.-o.
Calgary (Alberta) (403) 283-4961

ou

M. R. Thomson
Travaux Publics Canada
Edifice Harry Hays
pièce 476
Calgary (Alberta) (403) 231-5288

Canada

Travaux publics Canada — Public Works Canada

Invitation de propositions

Des propositions pour la location d'accomodation ci-après décrite, adressées au Chef, Politique de Contrat et Administration, Région de l'Ouest, Travaux Publics Canada, Salle 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta, T5K 2J8, téléphone (403) 420-3213, seront reçues jusqu'à la date et l'heure limite spécifiées. Les documents de proposition sont disponibles auprès de Travaux Publics Canada à la même adresse que ci-haut.

Projet 25/84
Location de bureaux/Accomodations pour triage
Société Canadienne des Postes
Edmonton, Alberta

Bureaux/Accomodations pour triage à être utilisés comme dépôt pour les facteurs comprenant approximativement 420 mètres carrés d'espace au rez-de-chaussée à louer (380 mètres carrés utilisables) plus quatre stationnements avec prise de courant son requis dans la région de Castledowns à Edmonton, Alberta, et doivent être disponibles pour louer pas plus tard que 1er juillet 1985 pour une période de cinq (5) ans avec une (1) option de cinq (5) ans. Les édifices offerts doivent fournir l'accès direct par en avant ou du côté, manoeuvrabilité pour camions de 5 tonnes maximum et pouvoir fournir une porte ouvrant par le haut 2.4 m (8') de large par 3.6 m (12') de haut. Un devant pour magasin est acceptable.

Le plancher doit être en béton et niveau capable de supporter 200 l.p.c. de chargement actif. Un plafond suspendu acoustique en barres-T doit avoir une hauteur minimum de 2.7 (9') du plancher fini. L'édifice doit avoir un système de chauffage périphérique et l'air climatisé et doit se conformer aux besoins des handicappés, programmes d'identité fédérale et du Commissionnaires des incendies du Canada. Seuls les édifices à l'intérieur des frontières; comprenant les deux côtés de la rue ou avenue et ayant un arrêt du transport en commun à 450 mètres près avec service toutes les demi-heures pendant les heures de pointes seront considérés: Castledowns Road au nord et à l'ouest, 153 avenue au sud et 109 rue à l'est.

Le propriétaire sera responsable pour toutes les taxes, les utilités et les services; exception faite des **services de conciergerie et approvisionnement**, avec la Couronne se portant responsable pour le loyer et les augmentations possibles des taxes sur la propriété, l'eau et les égouts, combustible à chauffage, électricité et entretien de l'espace en commun sur une base annuelle déterminée.

Date limite:**15 h (HNR) vendredi 8 février 85**

Pour de plus amples informations communiquez avec:

M. D. Hutzul
Agent de propriété - location
téléphone: (403) 420-3268

INSTRUCTIONS

Les propositions doivent être soumises sur les formules fournies par le ministère et complétées en accord avec les conditions telles que présentées dans les documents de propositions.

Le ministère n'acceptera pas nécessairement ni la moins élevées ni aucune des propositions.

Canada



Appel d'offres

LES SOUMISSIONS CACHETEES pour les projets ci-après mentionnés, adressées au Chef, Politique de Contrat et Administration, Travaux Publics Canada, salle 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta, T5K 2J8, téléphone (403) 420-3213, seront reçues jusqu'à 11 h 30 (HNR) à la date limite spécifiée. Les documents de soumission sont disponibles des bureaux du département en liste, sur paiement du dépôt demandé.

PROJET

No. 000989 - pour Société Canadienne des Postes
Edmonton, Alberta
Usine de triage du courrier
Amélioration du bureau de service de sécurité

Date limite: **6 février 1985**

Dépôt: **aucun**

Les documents de soumission sont disponibles de la salle 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta et peuvent être étudiés au bureau de l'Association de la Construction situé à Edmonton, Alberta.

Le Ministère n'acceptera pas nécessairement ni la moins élevée ni aucune des soumissions.

Canada



Appel d'offres

LES SOUMISSIONS CACHETEES pour les projets ci-après mentionnés, adressées au Chef, Politique de Contrat et Administration, Travaux Publics Canada, salle 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta, T5K 2J8, téléphone (403) 420-3213, seront reçues jusqu'à 11 h 30 (HNR) à la date limite spécifiée. Les documents de soumission sont disponibles des bureaux du département en liste, sur paiement du dépôt demandé.

PROJET

No. 156175 - pour Société Canadienne des Postes
Edmonton, Alberta
Accomodations pour centre de distribution
4656 Eleniak Road
Bureau intérieur aménagement

Date limite: **1er février 1985**

Dépôt: **50$**

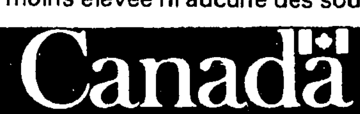
Les documents de soumission sont disponibles de la salle 200, 2e étage, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta; et peuvent être étudiés au bureau de l'Association de la Construction à Edmonton, Alberta.

Dépôt d'offre: Les entrepreneurs pour les métiers d'électriciens et de mécaniciens doivent soumettre leurs offres par l'entremise du dépôt d'offre d'Edmonton, 10215 - 176 rue, C.P. 3807, Succursale "D", Edmonton, Alberta, pas plus tard que 14 hres (HNR) mardi, 29 janvier 1985, en accord avec les "Règlements normalisés de pratique pour les dépôts d'offre (Projets de construction du Gouvernement Fédéral)" en date du 7 août 1981.

INSTRUCTIONS

Le dépôt pour les plans et les spécifications doit être fait à l'ordre du Receveur général du Canada, et sera remboursé sur retour des documents en bonne condition dans le mois qui suit la date d'ouverture de l'appel d'offre.

Le Ministère n'acceptera pas nécessairement ni la moins élevée ni aucune des soumissions.



mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1									■			
2		■					■					
3						■		■				
4									■		■	
5				■						■		
6			■									
7	■			■								
8				■			■			■		■
9		■						■				
10					■				■			
11						■						
12	■				■						■	

HORIZONTALEMENT
1 — Premiers habitants du Mexique. — Pic des Pyrénées.
2 — Réunion des gens du monde. — Oiseau.
3 — Pour qui on a beaucoup d'amour. — Attouchement, choc.
4 — Parure.
5 — Centre du pain. — Qui conduit des ânes. — Altesse royale.
6 — En les. — Présida le procès de Marie-Antoinette.
7 — Soeur. — Qui voit au soin des dents.
8 — Personne fantastique. — Douze mois, — Dans.
9 — Maladie virulente. — Relatif aux habitants de la haute Ecosse.
10 — Gaz rare. — Le levant. — Du verbe être.
11 — Comté de l'Angleterre. — Tirer du péril.
12 — Pièce du jeu de golf. — Sacrifice divin.

VERTICALEMENT
1 — Vérité évidente par elle-même. — Eau-de-vie de bonne qualité.
2 — Cordage qui sert à hisser une vergue. — Point cardinal.
3 — Siège de cérémonie. — Qui a repris son calme habituel.
4 — Dieu des vents. — Prince de Troie.
5 — Sollicitas avec importunité.
6 — Premier mot de l'hymne de St-Jean-Baptiste. — Interprétation.
7 — Ion négatif. — Crochet de fer.
8 — Sa majesté. — Pavillon de grosse toile. — Amas.
9 — Abrév. d'école. — Souveraine. — Usage, coutume.
10 — Volumineux. — Louis (abrév.). — Imagination sans fondement.
11 — Nommé. — Titre d'honneur donné aux princes et aux princesses.
12 — Restaurée, rénovée. — Exister.

mots cachés

10 lettres cachées

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	I	F	E	T	U	A	E	V	U	O	N	O	N	N	E
2	A	R	A	R	E	E	M	O	I	O	D	N	E	T	T
3	R	C	S	E	S	T	R	I	I	F	S	C	R	A	E
4	E	R	E	S	S	U	O	T	R	A	M	E	R	M	S
5	T	A	N	S	I	O	A	U	R	C	F	E	M	O	R
6	A	T	T	E	C	R	I	R	E	A	C	O	I	I	U
7	T	A	I	R	U	A	D	E	V	C	H	A	T	T	E
8	S	C	R	J	O	L	I	E	E	E	A	I	E	E	P
9	N	T	N	T	N	E	M	E	R	A	R	A	S	E	R
10	O	O	I	C	O	A	O	E	S	E	M	E	R	O	O
11	C	L	O	U	I	E	D	I	V	A	E	R	T	O	N
12	E	T	E	T	F	I	E	E	E	B	R	O	U	T	E
13	R	I	R	E	T	I	S	S	E	R	O	T	O	U	R
14	A	E	N	E	U	A	E	V	U	O	N	I	C	E	A
15	I	S	N	O	I	T	A	T	N	E	T	R	E	R	I

Alea
arcs
avide
Broute
Charmeront
chatte
clou
conjuration
constaterai
Ecrire
émoi
étés
Hérédité
homme
Jolie
Maître
midi
mites
mode
moite
Nocerai
nonne
notre
nouveau
nouveauté
Once
orme
Perte
pion
peur
prônerai
prorata
Rare
rarement
raser
revers
rêves
rome
roses
rire
rôtir
route
Tact
tentations
tête
tisser
tour
tousser
toute
tramer
trahison
tresser
Voiture

Réponse du no.: DEFICIENCE

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée Conception
10830 - 96e rue
Dimanche: 10 h 30 et midi

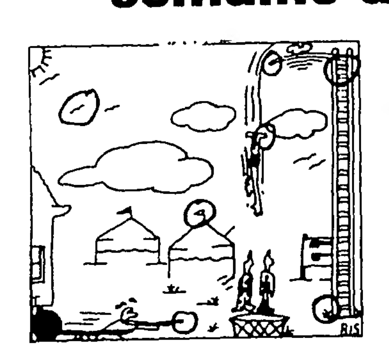
Ste-Anne
16422 - 99A avenue
Dimanche: 10 h 30 et midi

St-Thomas d'Aquin
8760 - 84e avenue
Dimanche: 7 h, 9 h et 11 h (messes)
10 h 00 à 10 h 45 approfondissement de la foi

St-Joachim
9928 - 110e rue
Samedi: 17 h 00
Dimanche: 10 h 00 et midi

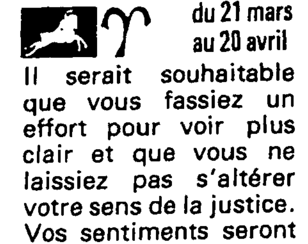
Ste-Famille à Calgary
1719 - 5e rue s.o.
Samedi: 17 h 00
Dimanche: 10 h 30 et midi

Solution de la semaine dernière



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	M	A	L	A	D	R	E	S	S	E	■	P
2	A	M	I	T	I	E	■	O	U	V	R	E
3	L	O	■	T	U	■	M	I	R	E	■	I
4	A	S	T	E	R	I	E	■	E	R	I	N
5	V	■	A	N	N	E	■	E	T	E	T	E
6	I	M	I	T	E	N	T	■	S	■	E	R
7	S	A	R	I	■	I	O	N	■	S	■	A
8	F	■	E	O	■	S	U	E	T	T	E	■
9	■	C	■	N	A	S	S	E	■	A	V	E
10	T	R	E	S	S	E	S	■	T	S	A	R
11	R	U	T	■	■	I	E	N	A	■	S	I
12	I	S	E	R	E	■	R	O	S	S	E	E

VOTRE HOROSCOPE



BÉLIER
du 21 mars au 20 avril
Il serait souhaitable que vous fassiez un effort pour voir plus clair et que vous ne laissiez pas s'altérer votre sens de la justice. Vos sentiments seront contradictoires sur le plan des amours.

TAUREAU
du 21 avril au 20 mai
La personne qui vous aime exigera la franchise et la loyauté; deux traits de caractère dominants chez vous. Votre mentalité vous fera passer pour une personne d'avant-garde ayant un certain goût du risque.

GÉMEAUX
du 21 mai au 21 juin
Votre moral sera chancelant et sans raison valable, vous vous sentirez inquiet, mal aimé, pessimiste. Efforcez-vous de sourire même si vous n'en avez pas le désir. Un évènement heureux vous redonnera confiance en l'avenir.



CANCER
du 22 juin au 22 juillet
Votre égoïsme et votre attitude de froideur à l'égard de la personne qui vous aime risquent de ternir votre bonheur sur le plan du coeur. Faites appel à votre bon caractère et montrez-vous conciliant et aimable.

LION
du 23 juillet au 23 août
N'adoptez pas vis-à-vis la personne qui vous aime une politique d'agressivité. Vous êtes suffisamment intelligent pour pouvoir discuter de ce qui vous intéresse. Fuyez les excitants car l'insomnie est à redouter.

VIERGE
du 24 août au 22 sept.
Vous aurez l'esprit à la chicane, vous critiquerez tout avec mauvaise foi. Il y aura des cris et des grincements de dents. Vous ferez montre d'un esprit fantastique et vous manquerez de patience.

BALANCE
du 23 sept. au 23 oct.
Belle sentimentalité. Laissez-vous porter par vos élans de tendresse et d'amour, n'hésitez pas à vous pencher sur les problèmes et les succès de la personne qui vous aime et vous serez assuré d'un amour heureux.

SCORPION
du 24 oct. au 22 nov.
Assez belle sentimentalité si vous n'hésitez pas à tirer un trait sur les petits griefs que vous pourriez avoir contre la personne qui vous aime. Prenez les décisions qui s'imposent sans hésitation.



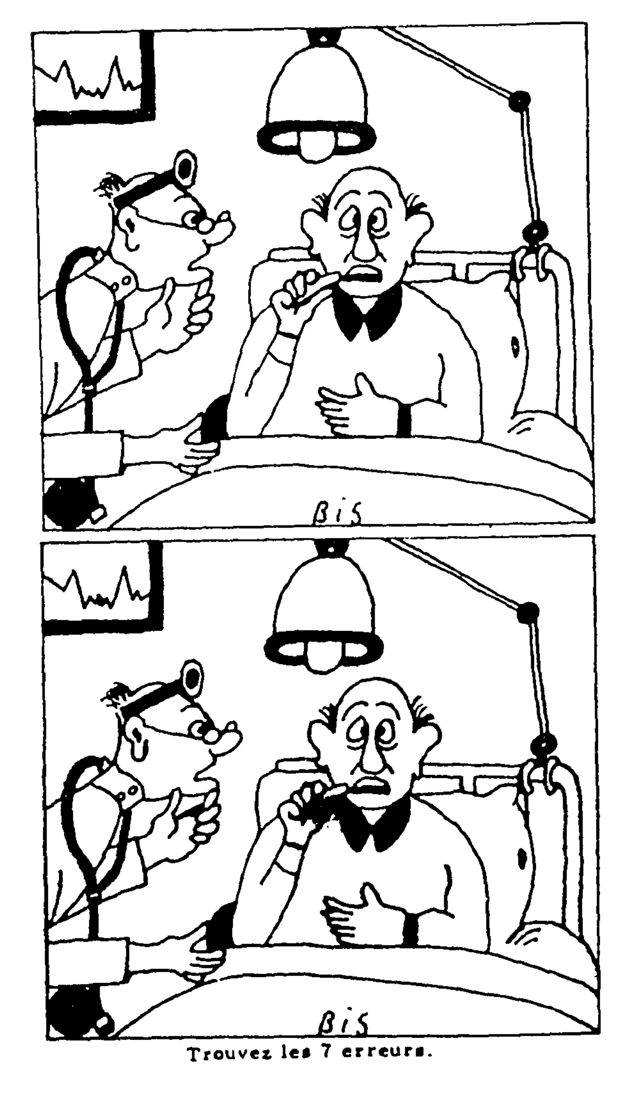
SAGITTAIRE
du 23 nov. au 21 déc.
Efforcez-vous de réfléchir avant de parler. Une atmosphère sentimentale qui vous réchauffera le coeur car vous verrez la personne qui vous aime se rapprocher et vous offrir affection, tendresse et compréhension.

CAPRICORNE
du 22 déc. au 20 janv.
Vous ferez la connaissance d'une personne intéressante à la suite d'événements indépendants de votre volonté, et il en résultera une amitié profonde. Sur le plan du coeur, vos sentiments évolueront vers un amour solide.

VERSEAU
du 21 janv. au 19 fév.
Sur le plan du coeur, vous aurez l'impression de ne pas être apprécié. Vous connaîtrez des moments de mauvaise humeur et des gestes mal interprétés. N'hésitez pas à faire plaisir à l'être cher.

POISSONS
du 20 févr. au 20 mars
Les sentiments tendront à rester dans l'ombre et une situation tendue se dénouera ensuite brusquement. Vous retrouverez votre énergie et votre lucidité en amour. N'oubliez pas que la personne a de la force de caractère.

jouez avec nous



Trouvez les 7 erreurs.

Bonnyville
Vendredi, le 8 février 1985
à 19 h 30
Centre culturel

St-Paul
Vendredi, le 25 janvier 1985
à 19 h 30
Centre culturel

Calgary
Samedi, le 2 février 1985
à 15 h 00
4416 - 16e rue s.o.
Calgary, Alberta
Locaux de la
Maison Française

Rivière-la-Paix
Samedi, le 26 janvier 1985
à 14 h 00
Centre Notre-Dame
(Ancien collège de Falher)



Rond-Point 85

Faculté Saint-Jean
2 mars 1985

Edmonton
Dimanche, le 27 janvier 1985
à 13 h 00
Centre culturel

Plamondon
Samedi, le 2 février 1985
à 17 h 30 et 22 h 00
Salle communautaire
de Plamondon

Fort McMurray
Vendredi, le 22 février 1985
à 20 h 00
MacDonald Island Pavillon

Lethbridge
Samedi, le 2 février 1985
à 13 h 30
Centre culturel

Morinville-Legal
Mercredi, le 13 février 1985
à 20 h 00
Local de la régionale